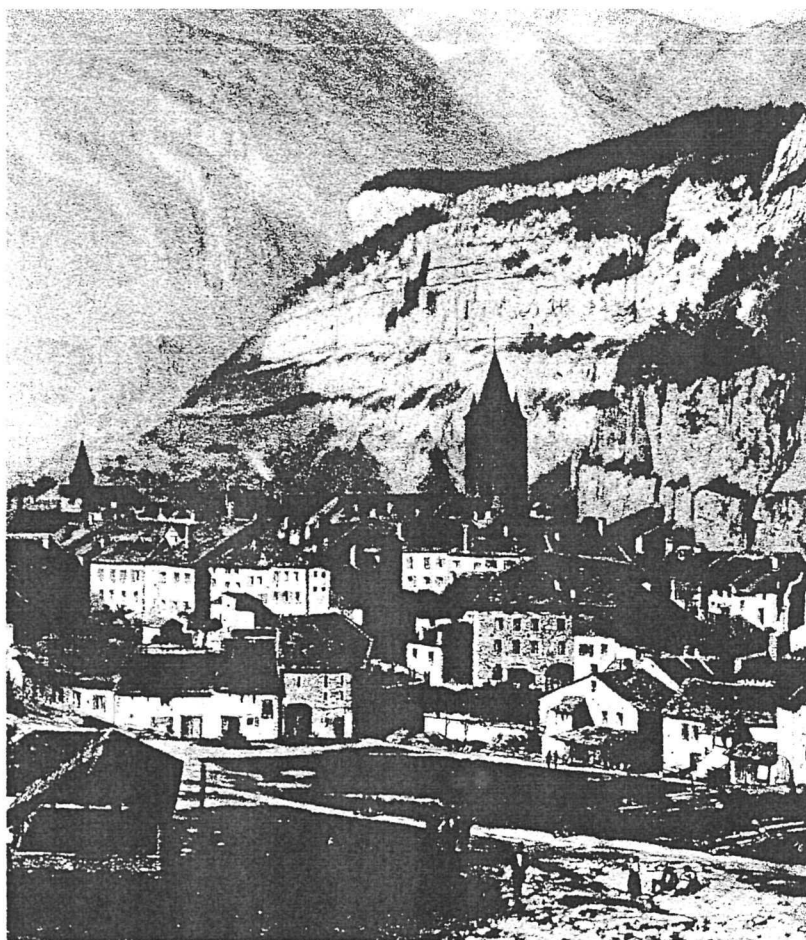


**SAINT-MAURICE DU GRAND INCENDIE DE 1693 AU  
MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIECLE.  
UNE HISTOIRE ARCHITECTURALE**



Vue générale de Saint-Maurice, lithographie d'Eugène Cicéri, 1862, tirée de A. Gattlen, 1987

**Volume I**  
**Texte**

Section d'Histoire de l'art  
Sous la direction du  
Prof. G. Cassina

Mémoire présenté par  
Anne-Romaine Favre

**TB**  
**12.036**

**1**

322627

TB 12.036/1

Médiathèque VS Mediathek



1010427789



02/363

**SAINT-MAURICE DU GRAND INCENDIE DE 1693  
AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIECLE.  
UNE HISTOIRE ARCHITECTURALE**

**REMERCIEMENTS**

A tous ceux qui m'ont soutenue de près ou de loin durant l'élaboration de ce travail...

Merci !

Un grand merci à Gaëtan Cassina et Brigitte Pradervand pour leurs conseils et leur soutien.

Je tiens à remercier Dave Lüthi et tout particulièrement Catherine Raemy-Berthod, pour leur disponibilité et leur précieuse aide lors de la relecture de ce travail.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>1. DOCUMENTATION.....</b>	<b>6</b>
1.1. DOCUMENTS D'ARCHIVES.....	6
1.1.1. <i>Registres</i> .....	6
1.1.2. <i>Plans cadastraux</i> .....	7
1.2. DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES .....	7
1.2.1. <i>Estampes</i> .....	7
1.2.2. <i>Cartes postales et photographies anciennes</i> .....	8
1.3. LITTÉRATURE SECONDAIRE .....	9
1.4. RELEVÉ ET INVENTAIRE PHOTOGRAPHIQUE .....	9
<b>2. SAINT-MAURICE AVANT L'INCENDIE DE 1693.....</b>	<b>10</b>
2.1. L'ÉPOQUE ROMAINE .....	10
2.2. L'ÉPOQUE MÉDIÉVALE.....	11
2.3. SAINT-MAURICE EN 1653.....	12
<b>3. L'INCENDIE DU 23 FEVRIER 1693.....</b>	<b>14</b>
3.1. LES CIRCONSTANCES.....	14
3.2. LES SECOURS .....	15
3.3. LA RECONSTRUCTION.....	17
3.3.1. <i>L'hôtel de ville</i> .....	18
3.3.2. <i>Bâtiments communautaires</i> .....	20
La souste.....	20
Le four .....	20
Le magasin de sel.....	20
3.3.3. <i>L'abbaye</i> .....	21
3.3.4. <i>L'église paroissiale de Saint-Sigismond</i> .....	21
3.3.5. <i>Le couvent des capucins</i> .....	22
3.3.6. <i>L'hôpital et les chapelles</i> .....	23
3.3.7. <i>Le château</i> .....	24
3.4. MESURES ANTI-INCENDIE.....	25

<b>4. SAINT-MAURICE APRES L'INCENDIE DE 1693.....</b>	<b>26</b>
4.1. SAINT-MAURICE ENTRE 1700 ET 1850.....	26
4.1.1. <i>Les quartiers</i> .....	26
4.1.2. <i>Bâtiments privés</i> .....	27
Propriétaires.....	27
Demeures patriciennes .....	27
Maisons bourgeoises .....	28
4.1.3. <i>Bâtiments publics</i> .....	28
Bâtiments communautaires.....	28
L'école et le théâtre .....	29
Bâtiments commerciaux et artisanaux .....	30
4.1.4. <i>Voies de communication</i> .....	30
4.1.5. <i>Périphérie</i> .....	31
Zone agricole .....	31
Bâtiments hors les murs : la tannerie et la forge .....	32
Villégiature .....	32
4.1.6. <i>Rénovation et entretien de bâtiments</i> .....	33
4.1.7. <i>Mesures d'hygiène</i> .....	34
Les latrines.....	34
Les égouts .....	35
Les lavoirs.....	36
Les fontaines .....	37
4.1.8. <i>Voirie</i> .....	38
Le pavage.....	38
L'éclairage.....	39
4.3. SAINT-MAURICE APRES 1850 .....	39
4.3.1. <i>Première extension "hors les murs" dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle</i> .....	40
4.3.3. <i>Développement périphérique au début du XX<sup>e</sup> siècle</i> .....	41
4.3.4. <i>1950-1965 : les années noires</i> .....	41
<b>5. ARCHITECTURE ET DECOR DE LA GRAND-RUE.....</b>	<b>43</b>
5.1. ARCHITECTURE.....	43
5.1.1. <i>La structure des façades</i> .....	43
Le nombre d'étages et la proportion des façades .....	43
Axes des façades .....	44
Fonction des niveaux.....	44
Structure des ouvertures au rez-de-chaussée.....	45
Encadrements de portes.....	45
Menuiserie des portes d'entrée de bâtiments .....	46
Structure des ouvertures aux étages .....	47
Encadrements des fenêtres .....	47

---

5.1.2. <i>Les toitures</i> .....	48
Forme des toitures.....	48
Couverture .....	48
Epis de faîtage.....	49
Avant-toits .....	49
5.1.3. <i>Les matériaux de construction</i> .....	49
5.2. LE DÉCOR DES FAÇADES.....	50
5.2.1. <i>Cordons et corniches</i> .....	50
5.2.2. <i>Tablettes</i> .....	50
5.2.3. <i>Appui de fenêtres</i> .....	51
5.2.4. <i>Clés saillantes</i> .....	51
5.2.5. <i>Balcons</i> .....	52
5.2.6. <i>Chaînes d'angle et chaînes intermédiaires</i> .....	53
5.3. ARCHITECTES ET ARTISANS .....	54
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>56</b>
<b>ABREVIATIONS</b> .....	<b>61</b>

## INTRODUCTION

L'antique cité romaine d'Agaune, qui surveille un défilé stratégique sur un axe international traversant les Alpes, est surtout connue dans les annales par le martyre de la légion thébaine. Le massacre de Maurice et de ses compagnons a fait de cette terre, durant tout le Moyen Age, un lieu de pèlerinage renommé, autour duquel s'est développée l'abbaye.

Pour bon nombre de chroniqueurs, l'histoire de la ville de Saint-Maurice semble s'arrêter à cette époque faste. Ils ne traitent en effet pratiquement pas de la période moderne à laquelle s'intéresse ce travail, si ce n'est pour présenter quelques vues anciennes de la ville<sup>1</sup>.

Et pourtant, en 1693, un gigantesque incendie ravagea presque entièrement cette cité chargée d'histoire, entraînant par la suite une vague de reconstructions sans précédent.

Si cet épisode n'a pas particulièrement inspiré les historiens<sup>2</sup> pour l'instant, en revanche les édifices racontent à leur manière ce dramatique événement. Les bâtiments de cette période, qui ont traversé les siècles en échappant au zèle destructeur de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, captent et retiennent le regard de l'amateur d'architecture. L'église paroissiale baroque, l'imposant château et surtout les belles demeures de la Grand-Rue manifestent le savoir-faire, le goût et l'énergie des hommes de ce temps-là. C'est autour de ces témoignages d'un âge d'or méconnu de Saint-Maurice que s'articule ce travail.

Le recours aux archives a permis de lever bien des interrogations et de suivre durant cent cinquante ans l'évolution du domaine bâti, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le visage de la ville se modifie radicalement.

Beaucoup de zones d'ombre subsistent encore, mais ce travail de mémoire sur l'histoire architecturale de Saint-Maurice, de l'incendie de 1693 jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se veut à l'image des renseignements d'archives, à la fois varié et encore en devenir.

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la vue de Saint-Maurice gravée de Mathias Merian (ANNEXE 2) et de quelques vues répertoriées dans Gattlen, 1987/1982 (ANNEXE 3).

<sup>2</sup> Mis à part Jules-Bernard Bertrand, 1933.

## 1. DOCUMENTATION

Un des aspects importants de mon travail a consisté, après examen de l'importante documentation à disposition, à reconstituer de manière linéaire et le plus fidèlement possible le développement urbain de Saint-Maurice de 1693 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette tentative de restitution s'est appuyée la littérature secondaire pour le développement urbain de Saint-Maurice au cours de l'histoire, sur les plans cadastraux pour l'évolution du parcellaire et sur les registres cadastraux pour l'attribution des propriétaires. Les lectures ont été complétées par le travail de reconnaissance sur le terrain pour la typologie architecturale du domaine bâti dans la Grand-Rue.

Malgré le nombre et la variété des sources d'informations, il est difficile d'élaborer avec certitude l'histoire urbaine de Saint-Maurice. Sur le sujet il n'existe aucune étude sérieuse sur lesquelles s'appuyer, si ce n'est celle menée pour le Moyen Age par Gilbert Coutaz<sup>3</sup>. D'autre part, certains fond d'archives qui n'ont été examinés que ponctuellement dans le cadre de ce travail pourraient fournir des renseignements intéressants<sup>4</sup>.

### 1.1. Documents d'archives

#### 1.1.1. Registres

Cette recherche s'appuie en priorité sur des renseignements tirés de la consultation de registres anciens. Ceux qui concernent Saint-Maurice depuis le grand incendie de 1693 jusqu'à 1850 sont dispersés entre la commune et l'Abbaye de Saint-Maurice, ainsi que les Archives de l'Etat du Valais. A l'exception de ceux qui se trouvent à l'Abbaye<sup>5</sup>, la plupart des documents inventoriés sont conservés dans de bonnes conditions, ce qui a facilité leur lecture.

---

<sup>3</sup> G. Coutaz, 1979.

<sup>4</sup> Les archives de l'Etat du Valais, de l'Abbaye, de la cure de Saint-Sigismond.

<sup>5</sup> Seuls les parchemins et les papiers rédigés avant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet d'un inventaire, en deux volumes, celui du chanoine Hilaire Charles (1717-1782), annoté sporadiquement par les chanoines Anne-Joseph de Rivaz (1750-1836) et François Boccard - ce dernier, archiviste de l'abbaye, le dotera dans le courant de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle d'un modeste index onomastique et thématique, alors que le chanoine Pierre Bourban (1854-1920), également archiviste de l'abbaye, dressera la table générale des matières de chaque cahier. A l'exception de divers registres de copies, analysés sommairement par Pierre Bourban, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les volumes de reconnaissances, les comptes, les plans, les minutaires et tous les fonds postérieurs à 1782 sont sans classement particulier; ce qui rend très difficile le repérage des documents qui m'intéressent. (renseignements tirés de G. Coutaz, 1979).



Aux archives communales, environ cent soixante registres concernant la période choisie ont été consultés. Il s'agit de cottets pétiels, de livres des obligations ou des reconnaissances, ainsi que de registres de comptes. Ce dépouillement, de près d'une année, a livré de nombreuses informations, répertoriées par la suite dans une base de données informatique d'environ 1000 fiches. Face à l'abondance et la diversité des renseignements, il n'a pas toujours été aisé de construire un discours suivi, en vue de le confronter à la réalité actuelle du tissu urbain aigaunois.

Ces difficultés surmontées, quelques pointages dans les archives de l'Abbaye et de l'Etat du Valais<sup>6</sup> se sont avérés utiles pour affiner ou conforter, si besoin était, des dates ou des attributions d'édifices civils.

### 1.1.2. Plans cadastraux

L'analyse et la comparaison de deux plans cadastraux et d'une carte topographique, postérieurs à l'incendie de 1693, datant de 1740, 1775, 1840-1843 ainsi que du cadastre actuel, ont permis d'étudier ponctuellement la configuration générale de la ville et de retracer dans ses grandes lignes l'évolution du domaine bâti entre le XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

C'est un heureux hasard que d'avoir pu consulter le plan cadastral de 1775, car il semble que ce document ait échappé pour le moment à tout classement et que seul l'archiviste de l'Abbaye ait connaissance de son emplacement sur les nombreuses étagères que compte la salle d'archives. Par contre, les registres des archives communales font l'objet de soins particuliers, et leur très bon état de conservation permet une parfaite lisibilité des planches et fait d'eux un complément indispensable aux registres.

## 1.2. Documents iconographiques

### 1.2.1. Estampes

En parcourant les deux volumes d'Anton Gattlen<sup>7</sup>, qui répertorient les estampes concernant le Valais, on constate que les nombreux documents

<sup>6</sup> Il faut toutefois signaler que dans les archives de l'Abbaye, le volume et la diversité des documents à dépouiller ainsi que les mauvaises conditions de recherche m'ont contrainte à limiter mon étude et à orienter ma consultation sur des dates ou des points que je tentais d'éclaircir.

De même, aux archives cantonales de Sion, j'ai fait des pointages dans les fonds Marclay, Bertrand et Odet, ainsi que dans le sommaire des archives de Saint-Maurice, afin de m'assurer qu'aucun registre n'avait été omis.

<sup>7</sup> A. Gattlen, 1987 et 1992 - le premier volume, édité en 1987, répertorie des estampes datant de 1548 à 1850, alors que le deuxième volume, édité en 1992, présente des estampes datant de 1850 à 1899 avec un supplément d'estampes de 1600 à 1849.

iconographiques en rapport avec Saint-Maurice sont de trois types : des vues générales de la ville, des représentations d'édifices et de lieux précis - pont/château, collège, abbaye, ermitage, relais des postes, grotte aux fées, hôtel-pension Grisogono -, et des scènes historiques en rapport avec la ville de Saint-Maurice, comme par exemple les chars de Thèbes ou le martyre de Maurice et de ses compagnons. Ces nombreuses gravures de la ville de Saint-Maurice ne sont cependant pas toutes utiles pour le sujet qui nous occupe ici.

Il n'existe qu'une seule vue antérieure à l'incendie. Publiée en 1653 par Matthäus Merian, cette gravure, même imprécise, constitue un témoignage important de la topographie de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle. Un examen attentif de ce document a permis de poser quelques jalons indispensables à la compréhension de l'évolution du parcellaire.

Pour la période qui suit le sinistre, les différentes représentations de Saint-Maurice montrent souvent la ville en aval depuis le château ou des édifices totalement étrangers à la Grand-Rue, principal objet de cette étude.

### **1.2.2. Cartes postales et photographies anciennes**

M. Jean-Pierre Coutaz possède une impressionnante collection de cartes postales et de photographies, dans laquelle j'ai sélectionné des documents, relatifs pour l'essentiel à la Grand-Rue.

Bien que ces documents iconographiques soient postérieurs à la limite chronologique de cette recherche, ils montrent des aspects de la ville, ignorés par les estampes, ainsi que des scènes de la vie quotidienne qui peuvent être mis en relation avec ce qui se passe un siècle plus tôt.

Ces photographies de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle sont en effet les premières images conservées de l'intérieur de Saint-Maurice et à ce titre, elles donnent des indices précieux sur l'architecture des bâtiments anciens avant les interventions désastreuses du deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce fond iconographique constitue un support visuel indispensable à l'étude du tissu urbain de Saint-Maurice et à l'analyse architecturale du domaine bâti de la Grand-Rue. Cette confrontation entre l'image et la réalité est donc un pan important de cette recherche, tout comme la confrontation entre les renseignements d'archives et les plans cadastraux.

### 1.3. Littérature secondaire

Même si quelques publications récentes ont considéré la ville de Saint-Maurice à des moments précis de son histoire<sup>8</sup>, la période traitée dans ce travail n'a quant à elle fait l'objet d'aucune étude sérieuse.

Datant pour la plupart de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les ouvrages et articles consultés pour cette recherche sur Saint-Maurice sont en effet plutôt anecdotiques et ils semblent peu fiables. Bien que consciente de leurs limites, j'ai tout de même choisi de ne pas les exclure dans la mesure où ils étayaient les renseignements issus de mon travail d'archives. Dans ce cas, ils sont soumis à une critique constante, ce qui en quelque sorte rééquilibre le discours.

### 1.4. Relevé et inventaire photographique

L'analyse de la typologie architecturale des édifices civils de la Grand-Rue et de leur décoration reposent sur une importante campagne photographique. Accompagnée d'une investigation sur le terrain, elle a donné lieu à l'élaboration de fiches descriptives. Les informations ainsi récoltées ont été ensuite confrontées à des documents préexistants, tel que le rapport d'étude sur le domaine bâti de la Grand-Rue mené par les architectes Ami Delaloye et Jacques Widmann en 1983. Ils ont été mandatés par la commune de Saint-Maurice pour rendre compte de la valeur architecturale de chaque édifice en vue d'éventuelles réfections.

Bien que comportant quelques erreurs, ce rapport a retenu mon attention dans la mesure où il a permis, à mon sens, une confrontation enrichissante entre la vision et la sensibilité de l'historienne de l'art et de l'architecte sur un même sujet architectural. Les conclusions du rapport ont naturellement été réinterprétées à la lumière des documents d'archives; elle n'en demeure pas moins une première prise de contact nécessaire avec les édifices civils de la Grand-Rue<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> On retiendra surtout l'article de Gilbert Coutaz sur la ville de Saint-Maurice avant la Grand Peste (G, Coutaz 1979) et celui plus récent de Brigitte Pradervand sur le décor architectural des édifices de Saint-Maurice au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (B. Pradervand, 1993).

<sup>9</sup> Ce rapport architectural m'a aidé dans la mesure où il comporte des relevés de la Grand-Rue tout à fait intéressants (ANNEXE 9).

## 2. SAINT-MAURICE AVANT L'INCENDIE DE 1693

Pour comprendre l'évolution du tissu urbain de Saint-Maurice entre 1693 et 1850, il est nécessaire, avant d'y revenir plus en détail, de retracer les grandes lignes de l'évolution de la ville avant l'incendie de 1693.

### 2.1. L'époque romaine

À l'époque romaine, la ville Saint-Maurice est, sous le nom d'*Acaunus*<sup>10</sup>, avant tout une station militaire et douanière sur la route du Mont-Joux, les Romains ayant préféré installer leurs foyers plus au nord, à *Tarnaiaie*<sup>11</sup>, identifiée avec l'actuel village de Massongex. *Acaunus* n'a pour cette raison pas connu une grande extension dans l'Antiquité. Cependant la découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'un vicus à l'entrée du défilé, autour de la place du Parvis et dans la cour du Martholet, laisse penser à une possible implantation romaine à *Acaunus*. Cette hypothèse est confirmée par la mise au jour de deux autels, l'un dédié à Mercure, l'autre aux Nymphes, près de l'emplacement des anciennes basiliques. De même, d'après la tradition, un temple consacré à la déesse Hygie se trouvait sur le site de l'église de Saint-Sigismond.

A partir du IV<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, le développement de la petite agglomération est lié à celui du sanctuaire bâti par l'évêque d'Octodure, Théodore (saint Théodule), en l'honneur du martyr en ce lieu de Maurice et de ses compagnons vers l'an 300<sup>12</sup>. Deux siècles plus tard, en 515, saint Sigismond, roi des Burgondes, fonde une abbaye qui ne cessera de se développer jusqu'à l'époque carolingienne et influencera considérablement le mode d'expansion urbaine de Saint-Maurice au Moyen Age.

<sup>10</sup> G. Coutaz, 1979, p.178.

Le toponyme *Acaunus* évolue en *Acaunum*, puis en *Agaunum* et fait allusion à la paroi rocheuse qui domine le site de Saint-Maurice

<sup>11</sup> G. Coutaz, 1979, p.174. "L'importance que M. Van Berchem donne à Massongex-Tarnaiaie n'exclut nullement celle de Saint-Maurice-Agaunum. En fait, ces deux agglomérations devaient se compléter et ceci s'explique par leur position. Saint-Maurice, à l'entrée du défilé, pouvait surveiller tout le trafic de la grande route du Grand-Saint-Bernard et bloquer militairement la vallée. Massongex, au centre d'une plaine fertile, devint rapidement le centre commerçant et agricole de la basse vallée du Rhône. Ces deux villes ne pouvaient vivre l'une sans l'autre." (Berchem (Van), D., Le martyr de la légion thébaine. Essai sur la formation d'une légende, Bâle, 1956 p.6 note 3).

<sup>12</sup> F.-O. Dubuis, A. Lugon, 1993, pp.12-13.

## 2.2. L'époque médiévale

C'est autour de l'ensemble conventuel de l'Abbaye<sup>13</sup> et sur les ruines du vicus romain<sup>14</sup> que se développe la ville agaunoise<sup>15</sup>. Elle s'étend par la suite progressivement le long de la route romaine reliant Genève à Rome<sup>16</sup>. Cette extension, comme le souligne l'article de Gilbert Coutaz, se poursuit durant le Moyen Age.

Ainsi, très tôt déjà, peut-être à la fin du X<sup>e</sup> siècle, on construit des maisons, dans la partie supérieure du bourg, le long de l'abbaye et de la rue qui relie le monastère au tertre de Saint-Sigismond<sup>17</sup>. Puis, dès le XI<sup>e</sup> siècle, suite aux incursions des Sarrasins, l'abbaye est entourée de murs, alors que la ville n'est fortifiée que dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, en 1288-1289, le comte de Savoie entreprend de construire au sud du bourg une muraille, flanquée de tours<sup>18</sup> et protégée par des fossés qu'alimente l'eau du Scex. Elle vient ainsi compléter les défenses naturelles du bourg, abritée au nord-ouest par les rochers et à l'est par le fleuve.

Ces fortifications prenaient appui sur le rocher à l'ouest<sup>19</sup> et suivaient la butte d'église de Saint-Sigismond pour partir en ligne droite vers le Rhône<sup>20</sup>. Elle mesurait 576 mètres<sup>21</sup> et était percée de trois portes<sup>22</sup> : une à l'ouest, la porte du Châble, l'autre, au midi, la porte supérieure, à laquelle aboutissait la rue principale - le *rectus vicus* -, à l'opposé la porte inférieure, menant au château, lequel, indépendant des fortifications du bourg, surveillait le défilé et le pont. Hors des remparts eux aussi, la maison des de Noville, l'ancien hôpital de Saint-Jacques et la souste constituaient un faubourg au sud de la ville.

Cette enceinte délimitait donc un espace bien défini, sans que toutefois, il ne fut occupé dans sa totalité par la ville médiévale. Au XIV<sup>e</sup> siècle, la ville, qui avait alors atteint son développement maximum, se partageait en trois quartiers : le *rectus vicus*<sup>23</sup> ou rue droite, soit le bourg proprement dit, le vicus inferior ou ville basse, appelée aussi Sous-le-Bourg, et le *vicus Sancti Sigismondi*, auxquels il faut ajouter la place du Parvis, *platea Paravisi*, devant l'église abbatiale.

<sup>13</sup> G. Coutaz, 1979, p.179.

<sup>14</sup> le vicus romain était confiné autour de la cour du Martholet et de la place du Parvis (ANNEXE 1).

<sup>15</sup> Ces deux entités, l'une religieuse l'autre profane, vont peu à peu se rejoindre pour former une ville.

<sup>16</sup> G. Coutaz, 1979, p.179.

<sup>17</sup> Cette image fragmentaire du bourg ne permet pas de reconstituer avec certitude les étapes du développement de Saint-Maurice au XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le site dans lequel s'inscrit la ville modèle considérablement son expansion et fait dire à Gilbert Coutaz que "la ville a toujours été construite selon le même plan urbain".

<sup>18</sup> Dont la fameuse tour du Comte au sud-est du bourg,

<sup>19</sup> ANNEXE 1,

Les restes de la muraille sont encore visibles de nos jours du côté des rochers à l'ouest (ANNEXE 6).

<sup>20</sup> P. Bourban, 1915, pp.185-188.

<sup>21</sup> F.-O. Dubuis, 1976, pp.199, 231-234.

<sup>22</sup> Plan des différentes portes et de la tour du comte (A. Donnet, 1982, p.151 - ANNEXE 1)

<sup>23</sup> G. Coutaz, 1979, p.202: "La rue droite devait sans doute être la zone attractive de la ville médiévale".

La rue droite ou *rectus vicus* - en partie l'antique voie romaine, la Grand-Rue actuelle - traversait de part en part la ville médiévale. Au nord, elle menait au défilé et, au sud, dans la direction de Martigny, à la porte supérieure. Sur tout son tracé, elle était bordée, d'un côté comme de l'autre, de maisons édifiées en ordre serré et contigu.

Entre elle et l'abbaye s'étirait une rangée de bâtiments qui venaient se souder à ceux qui donnaient sur la rue principale. Des habitations, qui s'entassaient le long du rochers, confinaient à l'abbaye<sup>24</sup>. Tout cet ensemble ordonné le long du *rectus vicus* formait le bourg proprement dit.

Depuis la rue principale, des ruelles permettaient de rejoindre les bâtisses du quartier de Saint-Sigismond et par la place du Parvis, on accédait à la rue qui bordait l'abbaye, aux maisons disposées près du rocher et au four du Scex.

A la hauteur de cette même place, la rue principale conduisait à Notre-Dame Sous-le-Bourg. Depuis cette chapelle, on devait accéder par une rue transversale en direction de l'est à une zone de granges appelés les Glariers. Puis, en longeant les maisons et les champs sous le bourg, en direction du sud, on parvenait à la Tour du Comte, située en Condémine.

Ce faisant, on suivait le bord du Rhône<sup>25</sup>, qui était alors occupé par des vergers, des jardins et quelques parchets de vigne cultivés, pour atteindre non loin de là les moulins de *Copet* et de *Ripa*.

Ainsi, Saint-Maurice offrait au Moyen Age un aspect très urbain avec notamment le *rectus vicus* et ses réseaux de ruelles transversales, bordés de maisons qui se suivent en ordre contigu. Ces structures médiévales n'ont disparu que récemment.

### 2.3. Saint-Maurice en 1653

Il n'existe aucune étude sur l'évolution urbaine de Saint-Maurice entre le XIV<sup>e</sup> siècle et 1653, date de publication par Matthäus Merian du recueil de gravures *Topographia Helvetiae, Rhetiae et Valesiae*, dans laquelle on trouve une vue cavalière de la ville de Saint-Maurice. Ce document ne permet pas de mesurer précisément les changements intervenus depuis l'époque médiévale, mais il est suffisamment explicite dans sa transcription des structures urbaines pour que l'on y reconnaisse, entre autre, les restes de remparts, la porte inférieure menant au château, l'hôpital et la souste, telles que les a décrites Gilbert Coutaz<sup>26</sup>.

Un examen attentif de la gravure de Matthäus Merian permet d'appréhender la configuration générale du territoire agaunois et d'y replacer un certain nombre d'édifices importants pour la suite de notre étude. On y reconnaît quelques 18 bâtiments, religieux, publics ou semi-publics, identifiés par une légende. Pour le reste, on peut compter quelques 150 édifices civils qui se distribuent le long

<sup>24</sup> Ce parcellaire a disparu dans les années 1960 pour faire place à l'Avenue d'Agaune.

<sup>25</sup> Le Rhône était plus proche du bourg au Moyen Age qu'actuellement.

<sup>26</sup> G. Coutaz, 1979.

des voies de communication. Le tissu urbain, qui semble déjà dense au Moyen Age continue à s'intensifier au cours des siècle suivants, car la ville, prise en étau entre les rochers et le cours sinueux du Rhône, ne peut s'étendre davantage d'est en ouest. Cette situation augmente les risques d'incendie. Cela se vérifie du reste quelques deux siècles plus tard avec le grand incendie de 1693, qui modifie considérablement la physionomie urbaine de Saint-Maurice. Cette gravure est donc un témoin précieux de la topographie de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle avant ce dramatique épisode.

### 3. L'INCENDIE DU 23 FÉVRIER 1693

Contrairement à l'incendie de Sion en 1788<sup>27</sup>, celui de Saint-Maurice, presque un siècle auparavant, n'a pas donné lieu à un recensement des bâtiments endommagés ou détruits. La pauvreté des écrits sur les circonstances de l'incendie, son ampleur et ses conséquences sur le tissu urbain, ainsi que l'absence de récit contemporain, a rendu indispensable la consultation des archives.

Cette investigation a fourni de nombreux renseignements. Malheureusement, leur caractère ponctuel et fragmentaire complique le récit circonstancié du sinistre. L'article de Jules-Bernard Bertrand sur ce sujet fourmille d'anecdotes, mais l'absence d'appareil critique rend son utilisation délicate.

#### 3.1. Les circonstances

Le 23 février 1693<sup>28</sup>, par un fort temps de foehn<sup>29</sup>, un incendie d'une ampleur considérable<sup>30</sup> ravagea une grande partie de la ville de Saint-Maurice. Le feu partit du four de l'abbaye<sup>31</sup> et se propagea de bâtiment en bâtiment avec une rapidité inouïe. Vraisemblablement, très peu de constructions furent épargnées<sup>32</sup> vu leur contiguïté<sup>33</sup> et les bardeaux dont ils étaient recouverts<sup>34</sup>.

Les ravages furent énormes. La chapelle Notre-Dame sous le bourg<sup>35</sup>, la petite chapelle Saint-Théodule sur le pont<sup>36</sup>, le magasin de sel<sup>37</sup>, le four<sup>38</sup>, des granges, des écuries et des remises<sup>39</sup>, ainsi que de nombreuses demeures patriciennes et bourgeoises brûlèrent. L'abbaye avec ses bâtiments et dépendances fut réduite en cendres<sup>40</sup>. Seule l'aile nord adjacente au Martholet,

<sup>27</sup> 1788-1988, *Sion, la part du feu*, 1988, pp.83-108.

<sup>28</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *nonagesimo tertio anno, luce vero, februaris viginta tertia a meridiana ad usque tertiam fere horam velpertinam.*

<sup>29</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *vento regnante maximo cum furore funditus.*

<sup>30</sup> ACSM, R.65, introduction p.6 : *ignis incendium cuius ardore inevitabili.*

<sup>31</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *ignis incendium in abbatia incoeptam.*

<sup>32</sup> ACSM, R.65, pp.77-78 : résumé de la situation en 1697 suite à l'incendie du 23 février 1693

<sup>33</sup> cf. gravure de Merian (1642).

<sup>34</sup> *La maison bourgeoise en Suisse*, 1935, chapitre "L'architecture en Valais", pp. IX à XII.

<sup>35</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *penitentium capella de sub burgo..*

<sup>36</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *sacellumque de super pontem.*

<sup>37</sup> ACSM, R.65, p. 5.

<sup>38</sup> ACSM, R.65, p.31.

<sup>39</sup> Nous reviendrons plus en détail sur ces bâtiments endommagés par l'incendie dans la partie qui concerne les reconstructions.

<sup>40</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *uterque similiter illud antiquum Sancti Mauriti dinique francisci religisorum monasteria.*



ainsi que des ornements et instruments sacerdotaux qui se trouvaient dans la sacristie<sup>41</sup> et quelques reliques furent épargnées<sup>42</sup>.

Le château fut lourdement endommagé. Les étincelles projetées des foyers de la ville mirent en effet le feu aux barils de poudre du château, faisant exploser une partie des remparts<sup>43</sup>.

D'autres bâtiments, tel l'hôtel de ville, par exemple<sup>44</sup>, ne furent que partiellement endommagés et ce, grâce probablement à leur toit de schiste et l'épaisseur de leurs murs<sup>45</sup>.

Seuls furent préservés des édifices qui ne se trouvaient pas dans la trajectoire du vent ainsi que les bâtiments en pierre. Echappèrent ainsi à l'incendie l'église paroissiale de Saint-Sigismond, la cure, le collège, la maison de Preux au sommet des Terreaux et bien entendu tous les bâtiments situés hors les murs, tels que l'hôpital de Saint-Jacques et la souste<sup>46</sup>. De même, il semblerait que Notre-Dame du Scex, l'église Saint-Laurent, la maison d'Angelin Odet et quatre mesures dans le quartier de la paroisse n'aient pas brûlé<sup>47</sup>, toutefois dans l'état actuel de cette recherche, ces informations n'ont pu être confirmées.

L'étendue du désastre fut énorme. Saint-Maurice subit non seulement de lourdes pertes architecturales, mais aussi humaines<sup>48</sup>.

### 3.2. Les secours

Très vite, les secours s'organisèrent. Le 28 février 1693 déjà, le grand bailli Etienne de Platéa convoqua une diète extraordinaire. Il insista sur l'urgence tant de l'aide à fournir aux bourgeois et habitants de Saint-Maurice que sur les reconstructions à entreprendre<sup>49</sup>.

<sup>41</sup> ACSM, R.65, introduction p.6 : *cum cimballis ornamentis ac utensilibus vestimentisque non minus pretiosis Sancti Mauriti Ecclesiae presertim.*

<sup>42</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *sacristem reliquiis eiusdem saluis.*

<sup>43</sup> ACSM, R.65, introduction p. 6 : *ignis incendium conflagravit hocce oppidum cum castro agaumensi et quod graniis videt.*

P. Herménégilde, "Précieux manuscrit concernant l'origine du couvent des R.R.P.P. Capucins de Saint-Maurice" (archives du couvent des Capucins de Saint-Maurice, 6/22) p.10 s. : "Comme il y avait au chatteau une petite provision soit magasin de poudre, le feu y pénétra vers la minuit du jour et fit sauter en l'air une bonne partie des murailles" (F.-O. Dubuis, A. Lugon, 1987, p.40 note 26)

Le Général Dufour et Saint-Maurice, p. 33, 1987.

<sup>44</sup> L'hôtel de ville se trouvait alors au haut de la place du Parvis face à la banque. Pour le situer, il faut se référer à la gravure de Merian.

<sup>45</sup> Ces renseignements, puisés dans l'article de Jules-Bernard Bertrand (J.-B. Bertrand, 1933) sur l'incendie, semblent être cohérents, mais n'ont pu être vérifiés en archives.

<sup>46</sup> ACSM, R.65, introduction p.6 : *ecclesia cum domo pastorali Sancti Sigismondi nobiliumque dominore Preux adibo, collegio et hospitalin nomullis aedificiis quibusdam in superiorate urbis situatis...*

<sup>47</sup> J.-B. Bertrand, 1933, p. 127.

<sup>48</sup> ACSM, R.65 introduction p. 6 : *deplorandum octodecim circa persona utriusque sexus et aeraris persona persertim populi seniores cum uno insigni sacerdote abbatiali in flammis prohdolor sepulcra remanserint.*

<sup>49</sup> ACSM, R.65 introduction pp. 5-7.

Dans un premier temps, l'aide vint des villages voisins, dont les habitants fréquentaient la paroisse Saint-Sigismond<sup>50</sup>. Puis la Bourgeoisie de Saint-Maurice prit des dispositions, afin d'assister les plus démunis. Bon nombre de propriétaires reçurent en effet des aides substantielles, soit en nature soit en argent et bénéficièrent d'un allègement des charges fiscales<sup>51</sup>.

Communication de Catherine Raemy-Berthod - AV 102, fasc. 4, 19 : Suppliques et requêtes des incendiés de Saint-Maurice adressées aux seigneurs patriotes tendant à une exonération des redevances, à la réglementation de l'ordre de bâtir, car chacun prétend bâtir sur son ancienne place et à l'obligation de la distribution des bois d'oeuvres, à régler le châblage des dits et à la construction d'une traîne à scies, à la construction des barrières sur un périmètre plus étendu aux Marais et à la PELLE de la tour de ville, à la construction d'une tuilerie après inspection de la terre dans les environs, et la construction d'étang pour la conduite du bois pour les chauffours par le torrent de Saint-Barthélémy ou celui de Verollier, l'autorisation de faire des collectes à l'étranger.

<sup>50</sup> Le territoire de Saint-Maurice englobait alors Epinassey, Evionnaz, Mex, Vérossaz, Collonges et Dorénaz.

<sup>51</sup> Ces contributions prennent diverses formes :

a) allègement des charges en froment que doivent les sinistrés au banneret Preux - ACSM, R.65, p. 30 : *De superviso quod firma frumenti debita per nobilem dominum banderetum Preux et ipsi syndicis remissa fuerit diminuta intuitu iurendi quo non poterit exigere a proprietariis aedificiorum igno destructorum ideo praefati syndici fuerunt compenfati de 75 florins. Sic Burgesia restat iis debens in toto 1173 florins. In quorum solutionem praefati syndici percipient ut sequitur - Ut primo praefatus nobilis dominus Quartéry pro rata sua : blandum feudal : 200.-, vanellum : 210.-, firmum susta : 40.- Item erga egregius Gasparum Oddet in deductionis eius susta : 260.- Item erga haeredes domini Berodi : 120.-).*

b) aide matérielle - ACSM, R.65, p. 4 (bois) : *Ultra laudes et vendas eius loci apud advenerit. Item ut pro qualibet tallia sciat ligni ex Jora de pro bulloz deducendi dictus albergatarius pro solutione eius laboris percipere debeat a burgensibus unum solidum simplicem et ab incolis sive extraneis medium laceum. Item ut eadem rassa subficienter longa construatur ut sciare possit unam petiam ligni non minoris longitudinis quam quatuordecim pedum regis. Denique dictum et arrestatum fuit, quod si quis sive burgensis aut extraneus optet alia ligna dura ut pote nuccea, aut alterius speciei ligni duri in eadem rassa curare rassiari, quod eo casu debeat pro mercede sciature cuius eodem albergatario convenire. Item ut burgenses toties quoties voluerint eorum ligna sciari facere praeferendi sint omnibus incolis et extraneis omni renitentia cessanda postremo ut idem albergatarius et sui teneantur annualiter scindicis per ipsos suppeditandis sciare quatuor denas asserum pro barreriarum necessitate applicandorum absque villa laboris mercedepercipienda. Quoniam sic actum extitit citra omne praesudicium iurium et aquae molendinorum de pr... (illisible) aut alterius personae juris si quod si quibus presentes minime prejudicare intenditur.*

ACSM, R.65, p. 6 (sel pour les pauvres) : *Item pro duobus saccis salis pauperibus distributis 9 Julii pro temporis necessitate : 81 florins.*

c) aide en argent (mention de particuliers) :

ACSM, R.65, p. 2 : 45 florins au banneret Preux pour des dépenses viatiques après l'incendie.

ACSM, R.65, p. 5 : *Item persoluit discreto Petro Francesco Cattelani hospiti Seduni pro quibusdam expensis apud ipsum perdominos parte nobilis burgesiae deputatos ad causam incendii factis : 45 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *Item persolvent discreto Jacobo Depra pro diversis expensis domi suae factiis facto presentialiter cum ipso finali computu omnium expensarum huc usque apud ipsum conflatarum : 234 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *Item provido Carolo Greyloz fisco pariter pro omnibus expensis apud ipsum factiis facto cum ipso generali omnium expensum computu : 346 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *Prudenti Petro utique pro expensis apud ipsum factiis : 4 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *Prudenti Georgio Cattelani pro expensis apud ipsum factis : 11 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *hospiti magnae domus Martigniaci scilicet : 12 florins.*

ACSM, R.65, p. 13 : *Nobili domino bandereto Preux pro expendiis viatici sedunum dominus Burgesiae deputatis post incendium scilicet : 45 florins.*

### 3.3. La reconstruction

Il n'est pas aisé de reconstituer les événements qui ont suivi l'incendie et de les mettre en rapport avec un état antérieur de la ville, car, semble-t-il, de nombreux documents d'archives ont péri dans le sinistre, laissant en suspend de grandes interrogations sur le développement urbain de Saint-Maurice à cette époque. Face à ces lacunes, il faut parfois recourir à d'autres sources.

Ainsi dans sa chronique, le père Herménégilde affirme que la ville se releva assez rapidement de ses ruines "grâce aux fondations solides des maisons et au système de voûtement des rez-de-chaussée"<sup>52</sup>. Il est tout à fait possible que seules les parties en bois des édifices aient brûlé et que les fondations en pierre soient restées intactes. Ceci se trouve en quelque sorte confirmé par les archives lorsqu'elles mentionnent que des bourgeois de Saint-Maurice reçoivent une aide matérielle après l'incendie sous forme de bois<sup>53</sup> et qu'une aide financière leur est allouée. Ces conditions particulières associées aux volontés individuelles, ont très certainement favorisé la reconstruction de ville. On ne peut cependant pas déduire avec assurance des archives le temps qu'il a fallu pour que Saint-Maurice se relève de ses ruines, si ce n'est peut-être une allusion à l'interdiction des coupes de bois en 1696<sup>54</sup>. Ceci indiquerait que trois ans après l'incendie les habitants de Saint-Maurice avaient encore un important besoin de bois pour reconstruire leur maison, à tel point que cela aurait menacé la forêt du Bois-Noir. De plus, si les registres nous fournissent de précieux renseignements sur la reconstruction d'édifices publics ou semi-publics, ils sont en revanche moins loquaces en ce qui concerne les bâtiments privés, rénovés

---

ACSM, R.65, p. 13 : *Nobili domino Castellano Demacognino totiis pro eae causa : 45 florins.*

ACSM, R.65, p. 63 : *Disto Petro Posrhon pro expenso domi suae partis : 13 florins*

ACSM, R.65, p. 20 - aide aux bourgeois dont les maisons ont été incendiées : *Quibus itaque peractis quaestio subinde exposita et bene digesta fuit de aliqua dictorum numorum burgensibus distributione facienda in eorum sublevaverunt solatium consolatim et auxilium pro eorum domibus et aedificis incendio combustiis eo facilius denuo redificandiis necessitatibusque eorum. Quibus propter incendii infortunium summo opere oppressi sunt.*

ACSM, R.65, p. 5 - aide aux particuliers : *47 écus à Pierre François Catelani, aubergiste de Sion, pour les dégâts causés par l'incendie.*

- la liste des bourgeois indemnisés pp. 21-25.

- aide en argent pour toute la Bourgeoisie :

ACSM, R.65, p. 3 : *Intuitu cuius Consilii generalis mature et salubriter prospectum et provisum fuit publicis necessitatibus in subsidium totius burgensiae et loci presertim pro materialibus ac lignis eo facilius et citius comparandis pro domibus ac aedificiis, incendio conflagratis reedificandis virtute itaque potestatis iuribus ac privilegii iam ad aevo nobilibus burgensibus sancti Mauritii attributi et inconcussim observati.*

- aide aux corps de métiers :

ACSM, R.65, p. 96 : *apud pistores furni firmas quorum annorum 97 et 98 : 200 batz.*

<sup>52</sup> Général Dufour, 1987, note n° 26 p.40 - père Herménégilde, "Précieux manuscrit concernant l'origine /.../ du couvent des R.R.P.P. Capucins de Saint-Maurice" (Archives du couvent des Capucins de Saint-Maurice, 6/22), p. 10.s.

<sup>53</sup> ACSM, R.65, p. 4.

<sup>54</sup> ACSM, R.65, p. 70 : *1.11.1696 - quo ad autem alias syndicatorum propositiones scilicet pro lignis prohibitis et pro reintroducenda custodia nocturna vigilis.*

ou reconstruits suite à l'incendie<sup>55</sup>. Ils seront plus fréquemment abordés dans les archives de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3.3.1. L'hôtel de ville

Le premier hôtel de ville de Saint-Maurice, qui se trouvait depuis 1576 en face de la banque au sommet de la place du Parvis<sup>56</sup>, ne fut pas épargné par l'incendie de 1693, malgré son toit de schiste et ses murs épais<sup>57</sup>. Le sinistre ne réussit toutefois pas à le détruire complètement<sup>58</sup>. Il semble en effet que les parties en pierre ne furent que partiellement touchées. Les archives tendent à le confirmer, lorsqu'elles indiquent que les syndics, Maurice Hildebrand et Pierre Crittin, se réunissent le 26 mai 1697 pour étudier les comptes de la souste, en vue d'acheter du matériel propre à la restauration - car c'est bien du terme *restauracionis* dont on parle et non pas *domum villae iter aedificare* - de la maçonnerie de l'hôtel de ville<sup>59</sup>.

Le 9 juin 1697, les autorités de Saint-Maurice avalisent la décision de restaurer l'édifice et prennent des dispositions au sujet du matériel à fournir. De même, elles décident à ce moment-là d'envoyer des commissaires sur place pour inspecter les murs de la ville et les maisons encore suffisamment en état pour les recouvrir assez rapidement<sup>60</sup>. Le 28 septembre 1697, le châtelain et les conseillers confirment la décision prise trois mois auparavant, suite au rapport d'une commission envoyée sur les lieux<sup>61</sup>. Les travaux peuvent commencer.

<sup>55</sup> ACSM, R.65, p. 77-78.

<sup>56</sup> cf. la gravure de Merian et L. Dupont-Lachenal, 1971, p. 5.

"...autour de la place, du Parvis sont concentrés différents ateliers, les maisons de la Confrérie du Saint-Esprit, des Lombards; c'est là que se faisaient les grands événements que se tenaient peut-être le marché hebdomadaire et les foires annuelles" (G. Coutaz, art. cit. p.202).

<sup>57</sup> L. Dupont-Lachenal, 1971, p. 6 - cet auteur ne mentionne pas ses sources, toutefois il semble intéressant de le signaler, au cas où une future recherche pourrait confirmer les renseignements qu'il avance.

<sup>58</sup> idem

<sup>59</sup> ACSM, R.65, p. 78 : 26 May 1697 - *in consilio gubernali pentecostes ut moris ... publicato. Instantibus distis Mauritio Hildebrando Oddet et Petro Christini Syndicis pro dinerpo (?)rebus necessariis praesertim ad computum sustarum ut media comprerentur pro structura domus villae et ut aliis rebus burgesiae summopere necessariis provideretur..*

<sup>60</sup> ACSM, R.65, p. 78 : 9 juin 1697 - *domi infati domini Castellani - Ipso praesedente assistentibusque nobilibus domino Bandereto Preux, Capitanio de Macognino locumtenens gubernali Quarteri necnon et prudentibus locumtenenti Claudii Oddet, fisco Greyloz, Ludovico Debons ac distis Mauritio Hildebrandi Oddet, Petro Christini Syndicis, Petro Poschum hospite, Joanno Franco, Maurisier Petro Oddet, Petro Depraz, Nicolao L'Egliser Humberto Mugnier et officio Depraz fuit ordinatum ratione restauracionis domus villae.*

- *Primo : quod ligna debeant abscindi in rapsis de Verolliery quo citius proprimus conuenrit esse.*

- *Secundo : quod ad formam maxae per manuperas materiala parentur inspectione commissa fuit praefato de locumtenente Quartery.*

- *Tertio : Quo ad cooperturam, disertur usque ad visitationem muros per expertos magistros fiendam. Et finaliter fut conclusum quod computus sustarum exacte fieri debeant de die in diem ut midia comperiri possim ad soluendum quae manuperae non suplebunt.*

<sup>61</sup> ACSM, R.65, p. 79 : 28 septembre 1697 - *Infati dominus Castellanus et majori parte consillianis, iterum conuens sunt quod domus villae debeat restauri partius per dietas burgesiales partius per*

Trente ans plus tard, les Bourgeois adressent à la Diète une supplique pour lui demander de l'aide et l'autorisation de reconstruire l'hôtel de ville plus bas, à l'angle de la Grand-Rue et de la place du Parvis, car, selon Jules-Bernard Bertrand, le mauvais état de la construction présentait un réel danger pour le magasin de sel au rez-de-chaussée<sup>62</sup>.

Cette requête est agréée par l'État qui charge le gouverneur Jean-Arnold Blatter et celui de Monthey, François Burgener, de pourvoir aux mesures nécessaires<sup>63</sup>. Ainsi en 1730, les travaux, financés par "le Grand Vidonde" Emmanuel-Philibert de Quartéry (1681-1743)<sup>64</sup> et dirigés par Jean Roct, permettent, après l'expropriation et la démolition de vieilles bâtisses, d'élargir et d'aménager la place du Parvis, à l'angle sud de laquelle est construit, comme prévu, le nouvel hôtel de ville<sup>65</sup>.

L'architecte vaudois Guillaume Delagrangé<sup>66</sup>, ainsi que quelques artisans et leurs aides, dont on retrouve les noms dans le registre de comptes de 1732<sup>67</sup>, travaillent à cette construction de 1727 à 1732. Parmi eux, on peut citer Nicolas Légglise, qu'on retrouvera lors des travaux de réfection de l'église Saint-Sigismond au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>68</sup>, Etienne Quillot<sup>69</sup>, Maître Debons<sup>70</sup> et Nicolas Garni<sup>71</sup>.

---

*manuperas sub praecommissa inspectione. Et quod distus Ludovicus Oddet ob sui loci residentians oportunans annotare debiat dietas.*

<sup>62</sup> J.-B. Bertrand, 1933, p. 134 - ces renseignements n'ont malheureusement pas pu être confirmés par les archives.

De plus, cette information fut reprise par Léon Dupont-Lachenal (L. Dupont-Lachenal, 1971, p.6).

<sup>63</sup> J.-B. Bertrand, 1933, p. 134.

<sup>64</sup> J.-B. Bertrand, 1933, p. 134 - L. Dupont-Lachenal, 1971, p.6

<sup>65</sup> ACSM, R.36, p. 596.

<sup>66</sup> Guillaume Delagrangé travailla de 1727 à 1732 à l'hôtel de ville de Saint-Maurice (M. Grandjean, 1985, p.240 - communication faite par Gaëtan Cassina).

On peut rapprocher le style de l'hôtel de ville de celui de la maison Seigneux, construite à la place de la Palud à Lausanne par le même architecte.

<sup>67</sup> ACSM, R.85.

<sup>68</sup> ACSM, R.65, p. 61 : 1696 - *pro aula curia, item magro Nicolao l'Eglise 100 écus.*

<sup>69</sup> ACSM, R.65, p. 61 : 1696 - *pro aula curia, magro Stephano Quillot 56 écus 3 batz; item Stephano Quillot 154 écus et 5 batz.*

ACSM, R.65, p. 62 : 1696 - *Magistro Stephano Quillot pro 63 thesiis muri aulae curiae 280 écus et domino Debons ad computum materiarum eiusdem muri 222 écus et 6 batz.*

<sup>70</sup> ACSM, R.65, p. 61 : 1696 - *pro aula curia, domino Debons 112 écus 6 batz.*

ACSM, R.65, p. 62 : 1696 - *Magistro Stephano Quillot pro 63 thesiis muri aulae curiae 280 écus et domino Debons ad computum materiarum eiusdem muri 222 écus et 6 batz.*

ACSM, R.65, p. 56 : 1696 - *Item eiusdem Debons in particulari duas larices applicatas aulae curiae et apreciat census villae facientes comprehenso censo diminis Camanis : 2672 écus.*

ACSM, R.65, p. 63 : 1696 - *pro disto Debons retione ad opus preadicta aula 37 écus 6 batz; pro itinario latimus usque ad Burgesiae : 2 écus.*

<sup>71</sup> ACSM, R.65, p. 162 : 1738 - "10 écus 6 batz à Nicolas Garni pour planches pour la maison de ville".

### 3.3.2. Bâtiments communautaires

#### La souste

Située en dehors du périmètre de la ville, la souste a été épargnée par l'incendie, cependant des renseignements d'archives font allusion à des réfections effectuées en 1696 par le serrurier et horloger allemand Mathias Langenberger<sup>72</sup>, ainsi que d'autres travaux nécessitant des chars pour le transport de matériaux en 1693 déjà<sup>73</sup>.

#### Le four

Placé au nord-ouest de l'hôtel de ville, dans le quartier des maisons "troglodytes"<sup>74</sup>, le four, appartenant à la noble Bourgeoisie<sup>75</sup>, est par contre détruit par l'incendie de 1693. Il est reconstruit grâce à des subsides octroyés en 1695<sup>76</sup>. Des chars sont loués à cette occasion pour le transport des matériaux<sup>77</sup>.

#### Le magasin de sel

En 1646, sous la préfecture de Gaspard Stockalper, le château est agrandi et subit des réparations. C'est alors qu'est bâti le magasin de sel<sup>78</sup>.

L'incendie du 23 février 1693 ne l'épargna pas. Il fut probablement endommagé lors de l'explosion des remparts du château.

Ainsi, à la diète de mai 1693, on décide de déménager le magasin de sel dans un local qui se trouvait au nord de l'ancienne maison de ville, à l'époque en face de la banque<sup>79</sup>. Les archives font mention de menuisiers occupés en

<sup>72</sup> ACSM, R.65, p. 59 : 1696 - *Item Magistro Mathias pro refectura ponderis sustae : 30 florins.*

ACSM, R.65, p. 52, 67 : 1696 - *Mathias Langenberg serrurarii et horrologiofiis ex Germania.*

ACSM, R.65, p. 63 : réparation de la serrure de la souste par Mathias Langenberg - 1696, item pro reficienda serrura sustae: 4 florins.

<sup>73</sup> ACSM, R.65, p. 5 : 1693 - *Item pro quibusdam refacturis factis in susta iuncta servitio eius attelagii : 28 florins.*

<sup>74</sup> cf. les cadastres de 1740, 1775 et 1840-3.

<sup>75</sup> cf. commentaire du cadastre de 1840-3 n° 17 p. 3.

<sup>76</sup> ACSM, R.65, p. 31 - 1695, aide en argent (subsides) pour la reconstruction du four.

ACSM, R.65, p. 32 - 1695, *Et completis dictorum praeredens syndicorum computibus consequenter fuit data recupera nonis syndicis Greyloz et Debons pro rerum exbursation faciliiori subsidio. - Item firmam furni : 100 florins.*

<sup>77</sup> ACSM, R.65, p.7 - 1695, *Item pro duabus dietis ejus currus ad redificandum villae furnum post eventum incendium : 6 florins + Item pro un dieta currus ad conducendum tegulas pro furno : 7 florins + Item pro novem aliis currus dietis quarum maior pars pro barrieris alia aut pro furno et pro quattuor dicta facies : 67 florins.*

<sup>78</sup> F.-O. Dubuis, A. Lugon, 1987, p. 32, note 23 (Voir Archives du Mixte de Martigny, tir. 32, compte 1646 : dépense pro sua rata parte nove fabricature domus castris - communication de Gaëtan Cassina) R.149 p.65.

<sup>79</sup> cf. chapitre sur la reconstruction du château.

décembre 1693 à la probable édification de ce magasin de sel<sup>80</sup>. Il sera mis en vente par l'Etat du Valais à un particulier pour 15 louis en 1832<sup>81</sup>.

### 3.3.3. L'abbaye

L'abbaye, qui avait subi de nombreux dommages, est reconstruite sous l'abbatiat de Nicolas Camanis<sup>82</sup>, de 1706 à 1713<sup>83</sup>. On profite de la restauration pour doter l'église d'un nouveau mobilier et d'un décor dans le goût baroque alors en vogue<sup>84</sup>.

Pour aller plus avant dans l'analyse des conséquences de l'incendie sur l'abbaye, il faudrait dépouiller ses archives, mais ce n'est pas ici notre but ni notre propos. Nous en resterons donc à ces considérations générales.

### 3.3.4. L'église paroissiale de Saint-Sigismond<sup>85</sup>

Bien qu'épargnée par l'incendie, l'église paroissiale profita également de la vaste campagne de reconstruction qui s'en suivit<sup>86</sup>. Elle fut en effet rebâtie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre 1711 et 1717 environs<sup>87</sup>, car elle présentait des signes de vétusté<sup>88</sup>.

Des artisans, pour la plupart valsésiens, furent dès 1697 mandatés par les autorités locales pour reconstruire Saint-Sigismond<sup>89</sup>. En 1711, soit une année après que l'évêque de Sion, François Joseph Supersaxo, ait publié une ordonnance pour la reconstruction de l'église, les travaux purent commencer<sup>90</sup>.

<sup>80</sup> ACSM, R.65, p. 5 - 28.12.1693, *Item ex eodem ordine persoluit magistris lathomis qui operati sunt in constructione salis magasinii : 250 florins.*

<sup>81</sup> ACSM, R.149, p. 67.

<sup>82</sup> B. Pradervand, 1993, pp. 10-11.

<sup>83</sup> A. Donnet, 1954, p. XIII.

<sup>84</sup> cf. description détaillée de ce mobilier dans : A. Donnet, 1954, p. 10.

<sup>85</sup> Il s'agit d'une halle échelonnée dans le style baroque alpin.

<sup>86</sup> Pour discuter de cette reconstruction, je me suis essentiellement appuyée sur l'étude de Dave Lüthi<sup>86</sup> (travail de séminaire, 1996, pp. 4-8), confirmée par des renseignements issus des archives communales de Saint-Maurice.

<sup>87</sup> La date du début des travaux est donnée par le curé François Boccard dans un rapport préparatoire à la visite pastorale de 1860 (AP Saint-Sigismond).

La date de la fin des travaux provient d'un registre de baptême (AP Saint-Sigismond n°5) où l'on trouve, à l'année 1717, la remarque suivante : *Die Purificationis Beatae Mariae Virginis, in nostra Sancti Sigismondi Regis et Martyris parochiali ecclesia, nunc a fundamentis reaedificata, baptisare incepi* (folio 227<sup>r</sup>).

<sup>88</sup> ACSM, R.65, p. 79 : *28 septembre 1697 - Infati dominud Castellanus et majori parte Consillarum debeat restaurari partim per dietas burgesiales partim per manuperas sub praecommissa inspectione. Et quod distus Ludovicus Oddet ob sui loci residensiam oportuna annotare debeat dietas. Et terti reparandi Ecclesia parochialis commissio data fuit praefato locumtenenti Claudi Oddeti.*

<sup>89</sup> ACSM, R.65, p. 78 - 26 May 1697 - *in consilio gubernali pentecostes ut moris ... publicato. Instantibus distis Mauritio Hildeprando Oddet et Petro Christini Syndicis pro dinerpo rebus necessarius presertim ad manutentionem ecclesiae parochialis.*

<sup>90</sup> D. Lüthi, 1996.

Plusieurs artisans prirent part aux travaux. Sont mentionnés dans les archives paroissiales le maître maçon valsésien, Michel Morcha<sup>91</sup>, secondé par maître Antoine Joannet pour les fondations et par maître Pierre Rouge pour le pavage du chœur; Nicolas Léglise (Chiesa) et Rodolphe Sottaz<sup>92</sup> pour les menuiseries; maître Diegue Tunisot de la vallée de Melozina pour les cadres de fenêtres et le maître-serrurier Mathias Langenberger pour leurs ferrures.

Grâce au concours de tous les corps de métiers, l'église fut terminée en 1717, mais ce n'est que cinq ans plus tard, en 1722, qu'elle fut consacrée par l'évêque François-Joseph Supersaxo<sup>93</sup>.

Quant à la cure adjacente, il faut signaler que, bien qu'elle échappa aussi aux flammes dévastatrices de l'incendie, elle connut cependant de nombreux chantiers au cours des siècles et ce même jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle<sup>94</sup>.

### 3.3.5. Le couvent des capucins

Les événements relatifs au couvent des capucins sont relatés dans l'ouvrage du père Sulpice<sup>95</sup>, qui ne fait malheureusement pas état de ses sources et doit par conséquent être utilisé avec précautions.

Lors de l'incendie de 1693, le couvent des capucins, situé sous le bourg, fut détruit par le feu, propagé par les granges voisines. Les flammes s'attaquèrent d'abord aux bardeaux du toit, puis réduisirent en cendres le reste de l'édifice, pendant que les capucins portaient secours aux chanoines de l'Abbaye. On put toutefois sauver le tabernacle, les vases sacrés, les chasubles, du linge de sacristie et une partie des livres de la bibliothèque. Ils furent confiés au capitaine général et châtelain Antoine de Quartery, qui hébergea par la même occasion les capucins.

Ce bienfaiteur projeta de faire construire un couvent pour ces derniers sur les hauteurs d'Outre-Vièze à proximité de Monthey, mais les bourgeois de Saint-Maurice s'y opposèrent. Les capucins restèrent donc à Saint-Maurice et logèrent pendant neuf mois chez M. de Preux.

<sup>91</sup> G. Cassina, 1999 : Le maître maçon Michel Morcha (Morca, Morquaz, Morgaz) est attesté à Saint-Maurice en 1693-1694 et en 1714-1715, à Bagnes en 1703, à Monthey en 1707-1709 et à Sion en 1710-1711.

<sup>92</sup> ACSM, R.65, p. 107 - *Ex Consillio gubernali die pentecostes congregato - 7 juin 1699 - fuit conclusum quod magister Rudolphus Sottaz teneatur quo citius adimplere et perficere laborens ipsi commissum cooperturae cori Sancti Sigismondi mediantibus quattuor duplis ex computu banderiarum sumendi.*

<sup>93</sup> F.-O. Dubuis, 1976, p. 197 - La date de la fin des travaux provient d'un registre de baptême (AP Saint-Sigismond, no 5) où l'on trouve, à l'année 1717, la remarque suivante : *Die Purificationis Beatae Mariae Virginis, in nostra Sancti Sigismondi Regis et Martyris parrocchiali ecclesia, nunc a fundamentis reaedificata, baptisare incepi* (fol.227<sup>v</sup>).

La date de consécration provient de l'acte de visite pastorale de 1766 (AV Saint-Maurice, A 9) et le nom de l'évêque consécrateur de celui de la visite de 1822 (AV Saint-Maurice, B 9, liasse 4); il est à noter qu'en 1860 déjà, l'acte de consécration était perdu.

<sup>94</sup> F.-O. Dubuis, 1976, pp. 204-221.

<sup>95</sup> Père Sulpice, 1939, pp. 111-116.



Pendant ce temps, les autorités de la ville décidèrent de reconstruire le couvent, dont certains murs étaient encore debout<sup>96</sup>.

Bien que la plupart des ouvriers fussent occupés à rebâtir la ville, les travaux de reconstruction ne tardèrent pas. Ainsi, à la fin novembre 1693, les Pères purent réintégrer le couvent et dire la messe dans leur église. A l'époque, seule la cuisine était habitable. Le nouveau couvent fut toutefois assez rapidement reconstruit, car, en 1696, il était achevée et le 5 août de la même année, l'Evêque Adrien V de Riedmatten consacra l'église et les deux autels, dont elle était pourvue<sup>97</sup>.

### 3.3.6. L'hôpital<sup>98</sup> et les chapelles

Bien que l'incendie de 1693 ne l'ait pas touché, l'hôpital<sup>99</sup> fut reconstruit en 1695<sup>100</sup> sous le rectorat du chanoine François-Bernard Pittet de Fribourg. En 1726, le chanoine Jean Nicolas Riche de Liddes, recteur de l'hospice, édifia la chapelle actuelle, ainsi que l'indique une inscription gravée sur le cintre de son portail. L'Abbé Jean Joseph Claret fit encore divers travaux en 1737, l'année où il quitta le rectorat de Saint-Jacques.

L'église **Notre-Dame Sous-le-Bourg**<sup>101</sup>, qui se trouvait à l'est de l'actuel bâtiment n° 72, sis à la Grand-Rue a brûlé dans l'incendie de la ville en 1693. Elle est réduite à ses seuls murs en 1721, lorsqu'on envisage de la restaurer. Mais finalement, le projet n'aboutit pas, et progressivement démantelée, elle disparaît vers 1810.

Le pont sur le Rhône fut repourvu de sa **chapelle de Saint-Théodule**, qui avait été détruite lors de l'incendie de 1693, suite à l'explosion des murs du château<sup>102</sup>. Cette chapelle, transformée alors en poste de douane, sera toutefois

<sup>96</sup> Il est intéressant de constater que d'après le père Sulpice, le couvent des capucins fut totalement détruit par l'incendie, à l'exception des murs porteurs. Ce qui nous indique, si cette source d'informations est fiable, que d'autres édifices aux alentours du couvent ont pu connaître la même destinée.

<sup>97</sup> Faute de mentions d'archives, ces renseignements s'appuient sur les écrits du Père Sulpice.

<sup>98</sup> Actuel hospice Saint-Jacques

<sup>99</sup> Les renseignements qui ont trait à la reconstruction de l'hôpital sont issus de l'article de Léon Dupont Lachenal, 1957.

"Cet hospice est probablement le plus ancien de la vallée du Rhône en amont du Léman sur la route de Saint-Jacques de Compostelle".

<sup>100</sup> La tour de l'hospice porte la date de 1695, date de la reconstruction.

Un registre de compte fait référence à des honoraires, qui, bien qu'on ne les attribue pas, doivent probablement être ceux d'un artisan employé à la reconstruction de l'hospice - R.65 p. 97 : 1699 - *Item persolvent hospitiæ computuum pro honorario : 28 florins 9.*

<sup>101</sup> F.-O. Dubuis, A. Lugon, 1995, pp. 64-66.

Elle est attestée au Moyen Age, mais on ne peut en dire plus dans l'état actuel des recherches.

<sup>102</sup> P. Sulpice, 1939, p. 112.

détruite en 1847, après que le Valais eut signé à Bex sa renonciation à la ligue du Sonderbund<sup>103</sup>.

### 3.3.7. Le château

Le château, à l'exception d'une partie de la tour<sup>104</sup>, a explosé durant le sinistre. L'édifice appartenait à l'Etat du Valais et sa reconstruction s'imposait pour la défense du pays. Une diète extraordinaire fut convoquée à Sion le 28 février 1693. Deux commissaires furent nommés en la personne de l'ancien bailli Jean Antoine de Courten et du capitaine du dizain Jean Josse Burgener, afin de présenter à la diète du 31 mars/1<sup>er</sup> avril un plan du nouveau château.

En séances du 13 et du 20 mai, la diète transmet les décisions concernant l'exécution de ce plan au gouverneur de Saint-Maurice Joseph Kalbermatten, qui pourra par la suite être conseillé par le grand-bailli en charge Jean Etienne de Platea et par son prédécesseur Jean Antoine de Courten<sup>105</sup>.

Les comptes présentés à la diète de décembre 1693 montrent que l'on s'est mis au travail sans tarder, notamment en démolissant les murs trop abîmés ainsi que l'ancienne tour, et en taillant le rocher pour de nouvelles fondations<sup>106</sup>.

Les travaux de reconstructions sont considérables<sup>107</sup> et ont nécessité très certainement une main d'œuvre importante<sup>108</sup>. Entre autres ouvrages, on rebâtit la muraille du château aux frais du châtelain de Macognin<sup>109</sup>; on refait à neuf

<sup>103</sup> P. Bourban, 1915, p.1 et ss.

<sup>104</sup> F.-O. Dubuis, A. Lugon, 1987, p. 33 : "Selon le récit laissé par noble Antoine De Vantéry, châtelain de Monthey et contemporain des événements, le château fut tout brûlé excepté une partie de la vieille tour dans moins de rien aussi bien que le magasin qui estoit tout neuf au dessus du château, y ayant passé 15 quintaux de poudre".

<sup>105</sup> ACSM, R.65 p. 77 : 1697 - *Totumi sit onnibus quorum interest quod cum incendii calamitate destructo oppido Sancti Mauritii nobiles et excellentissimi domini Joannes Stephanus de platea modernus ballinus patriae vallesii et Antonius Curtens utique eiusdem patriae ballinus locum idoneum in ipsius opidi ruinis ad reponendum salens perlustrarens non conspexerint magis conuenientes quam ipsum met locum qui sub hipocausto domus villae ante incendium Jans recondebat, ideoque proposuerunt eiusdem loci restaurationem expens supremi Magistratus necnon et duodecim duplarum expeditionem pro coopertura eiusdem domus aplicandam sancit burgensibus non incommodum foret eumdem locum remittere super qua propositione Castellanus, Syndici, Consillari et pluralitas burgensium rememorantes beneficia et liberalitates in ipsa incendii desolatione receptas et ipsam insuper adiunctans duodecim duplas munificentiam lubentissimo cisserunt et remiserunt pro ut per putes remittunt et redunt ipsum locum de longo ad longum juxta officinam cum posteriori vacuo eidem loco contiguam quam sibi necesse retinens, de quo de praemisso loco denestientes in supremorum suorum dominorum commodum perpetue transferunt sub omnibus forma et modo quaestibus et juris ordo exigunt in quorum fidens presentibus burgesiale Sigillum cum eorum curtis sub signatione aposuerunt. 5 May 1697.*

<sup>106</sup> AEV, ABS 204/21.

<sup>107</sup> ACSM, R.65, p. 7 : 1693 - *Item pro solutione magni funis castris : 96 écus.*

ACSM, R.65, p. 60 : 1696 - *Domino Castellano de Macognino pro castris structura : 400 écus.*

<sup>108</sup> ACSM, R.65, p. 162 : à un charretier pour voiturier de la chaux : 15 écus.

<sup>109</sup> ACSM, R.65, p. 7 : 1693 - *Item pro solutione magni funis castris : 96 écus.*

ACSM, R.65, p. 60 : 1738 - *Domino Castellano de Macognino pro castris structura : 400 écus.*

une partie de la grande tour, qui sera à nouveau réparée en 1728<sup>110</sup>, ainsi que la charpente, qui porte désormais sur l'ensemble du château. La couverture du toit, beaucoup plus simple et plus imposante que l'ancienne, est constituée d'ardoises, fournies par Claude Voeffray<sup>111</sup>. De même, les aménagements intérieurs, qui avaient été entièrement ravagés par le feu, sont refaits.

Bien que conservant un caractère militaire, le château, avec ses nombreuses grandes fenêtres et sa nouvelle disposition intérieure, sera désormais plus confortable pour ses résidents.

### 3.4. Mesures anti-incendie

Suite à l'incendie du 23 février 1693, diverses mesures furent prises pour éviter que ne survienne une autre catastrophe de ce genre à Saint-Maurice. La Bourgeoisie publia une ordonnance le 1<sup>er</sup> mai 1696. Elle obligeait la commune à se munir de lances à incendie. Elle interdisait de sortir de chez soi avec des chandelles allumées sans la protection d'une lanterne et donnait l'ordre de ramoner les cheminées d'ici à la Saint-Jean. Il fallait aussi éviter de tenir près des cheminées des fourrages ou matières inflammables sous peine d'une amende. Ainsi des inspecteurs contrôlèrent l'état des cheminées non seulement des maisons privées, mais aussi de la cure, de l'hôpital et de l'abbaye<sup>112</sup>. Ces inspections systématiques se poursuivirent au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup> et au besoin, on sommait les particuliers de réparer leurs cheminées<sup>114</sup>. De même, le conseil général de Saint-Maurice prit des mesures de prévention ponctuelles, afin de, par exemple, faciliter d'éventuelles interventions dans la ville en cas d'incendie<sup>115</sup> ou d'interdire l'installation de tuyaux de cheminées qui donneraient sur la rue<sup>116</sup>.

De plus, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'accent fut mis sur l'entretien régulier par des artisans des pompes à feu et de leur hangar<sup>117</sup>; ce qui dénote un souci constant de la part des autorités aigaunoises d'anticiper d'éventuels incidents.

<sup>110</sup> ACSM, R.65, p. 153 : 22 novembre 1728 - huit douzaine d'as pour la tour du château... : 90 florins.

<sup>111</sup> ACSM, R.65, p. 162 : *XVII<sup>e</sup> siècle - A Claude Voeffray pour les ardoises livrées pour le château : 20 écus.*

<sup>112</sup> J.-B. Bertrand, 1933, p. 137.

<sup>113</sup> ACSM, R.83 p. 75, R.148 p.203 (1829), R.149 p.25 (1831), 338 (1837)

<sup>114</sup> ACSM, R.149, p. 348 (1837), 352 (1837).

<sup>115</sup> ACSM, R.151, p. 24, 126, 132 - "1841 : le passage sous la maison Franc concédé par le conseil général à MM. Le Colonel Cocatrix et feu l'huissier Valet, sous la condition expresse qu'il resterait en tout terme praticable pour les pompes à incendie et ne pourrait subir aucun rétrécissement se trouve maintenant obstrué par des constructions (latrines et écuries à porcs) de nature permanente qui rendent impossible la libre circulation des pompes".

Ce passage sera toutefois rétréci au XIX<sup>e</sup> siècle, lors des réaménagements urbains de Saint-Maurice - ACSM, R.151, p. 213.

ACSM, R.24, folio 7-8 : ce passage est ici représenté.

<sup>116</sup> ACSM, R.149 p. 144 (1833), R.149 p.240.

<sup>117</sup> ANNEXE 10 - artisans des pompes à feu

## 4. SAINT-MAURICE APRÈS L'INCENDIE DE 1693

### 4.1. Saint-Maurice entre 1700 et 1850

Deux plans cadastraux et une carte topographique, tous postérieurs au grand incendie de 1693 permettent de se faire une idée de la ville à des moments précis de son histoire et de mesurer les changements et surtout les permanences.

Le plan cadastral de 1740, assez sommaire et imprécis, indique cependant pour chaque parcelle le nom des propriétaires et signale de manière imagée certaines possessions patriciennes, tels que des demeures ou des vergers, ainsi que les murailles de la ville. Il est relativement difficile de recomposer le tissu urbain de l'époque, car ce plan cadastral en plusieurs folios est très fractionné et dépourvu d'échelle.

La carte topographique de 1775, dressée pour faire l'inventaire des fiefs de l'Abbaye, donne en revanche une bonne vision d'ensemble de la ville de "Saint-Maurice et ses environs jusqu'au torrent de Bonvoisin"<sup>118</sup>, malheureusement nous ne possédons pas les commentaires des parcelles, si ce n'est quelques mentions à même le plan<sup>119</sup>, ce qui rend difficile sa lecture. Ce document reflète bien la structure encore médiévale de la ville<sup>120</sup>.

Bien que la comparaison entre ces deux plans cadastraux et la carte topographique soit compliquée par les différences d'échelles, elle permet toutefois de diviser le territoire de Saint-Maurice en trois grandes zones; à l'ouest, le territoire entre les rochers et le bourg, le bourg lui-même et à l'est, sous le bourg jusqu'au Rhône, des terres marécageuses.

Pour donner plus de relief à l'histoire urbaine de Saint-Maurice, il faut ajouter à la lecture et à la confrontation de ces précieux documents diverses mentions tirées des registres qui parlent de la vie de la cité.

#### 4.1.1. Les quartiers

Les plans cadastraux de 1740 et 1840-1843 témoignent du partage du bourg en quartiers. Ceux-ci, au nombre de quatre sur le plan cadastral de 1740, sont

<sup>118</sup> "Carte topographique des environs et de la ville de Saint-Maurice jusqu'au vieux cours du torrent de Bonvoisin".

<sup>119</sup> Ces notices permettent d'attribuer quelques parcelles à des propriétaires dont nous donnons ici les noms : la cure, M. Odet, Jacques Gallay, le banneret Preux, la dame de Quartéry, M. de Nucé, M. Preux, Hyacinthe de Quartéry, M. le Capitaine de Quartéry, le vidonde de Quartéry, les Capucins, + quartier du Glarier).

<sup>120</sup> F.-O. Dubuis, 1979, p. 199.

nommés par diverses périphrases, qui permettent de les situer sur le territoire agaunois : "derrier Saint-Sigismond, a Saint-Maurice sous le Bourg, au Paravi et auprès du Four". Par contre, seuls trois grands quartiers se dégagent sur le plan cadastral de 1840-1843; ceux de la Grand-Rue, de l'Abbaye et de Saint-Christophe au sud-ouest.

Même si la division de la bourg en quartiers évolue d'un cadastre à l'autre, elle correspond cependant toujours aux différenciations spatiales des zones d'affectation urbaines, qu'elles soient religieuses, commerciales ou d'habitation.

#### 4.1.2. Bâtiments privés

##### Propriétaires

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la zone d'habitation se concentre essentiellement de part et d'autre de la Grand-Rue et autour de la place du Parvis.

Même si le parcellaire n'évolue pas de manière significative entre 1740 et 1840, il révèle toutefois l'histoire des édifices agaunois et à travers elle, une facette de l'histoire de la ville. Dans le cas de l'habitat privé, bourgeois ou patricien, les changements de propriétaires lors de ventes, de mariages ou d'héritages influent directement sur la structure du tissu urbain, comme on le constate en dressant un historique des propriétaires de bâtiments<sup>121</sup>. Ainsi, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ceux, qui auparavant appartenaient à une seule personne voire aux membres d'une même famille, sont parfois divisés entre plusieurs propriétaires<sup>122</sup>, ce qui complique leur étude. On peut toutefois dégager quelques constantes dans la Grand-Rue.

##### Demeures patriciennes

Les bâtiments les plus imposants d'un point de vue architectural appartiennent à des nobles issus de grandes familles agaunoises : les Bérody, de Preux, Greyloz, Stockalper de la Tour, Quartéry, Odet, Macognin de la Pierre, de Werra, de Bons, de Rivaz, Camanis, Charléty, Franc, Catellani, Rovéréa, de Nuce, et une branche des Barman. Leurs biens fonciers n'évoluent pas beaucoup au cours du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Les patriciens de Saint-Maurice adoptent, semble-t-il, une stratégie matrimoniale qui leur permet de conserver leur patrimoine. C'est la raison pour laquelle la majorité des parcelles n'ont pas changé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. En confrontant les plans cadastraux de 1740 et 1840-1843 à l'état actuel, on peut tenter de les situer.

Leur position dans la ville n'est pas le fait du hasard. Elles sont situées pour la plupart dans les environs de l'hôtel de ville et de la place du Parvis, qui

<sup>121</sup> ANNEXE 7.

<sup>122</sup> ANNEXE 7-8.

<sup>123</sup> Encore aujourd'hui les descendants Cocatrix et Delapierre, par exemple, vivent dans les maisons de leurs ancêtres.

concentrent au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles les activités économiques et administratives<sup>124</sup>. Alors que d'autres demeures, aujourd'hui disparues, tels que les maisons Rovéréa<sup>125</sup>, de Rivaz<sup>126</sup>, Cattelani<sup>127</sup>, la Gloriette d'Etienne-Louis Macognin de la Pierre<sup>128</sup>, ainsi que le château Stockalper<sup>129</sup> étaient situées à l'extérieur du bourg<sup>130</sup>.

### Maisons bourgeoises

Outre ces nombreuses maisons patriciennes, Saint-Maurice abritait des maisons plus modestes<sup>131</sup>, appartenant aux bourgeois de la ville. Parmi ceux-ci se trouvaient divers artisans et ouvriers, qui logeaient souvent à proximité de leur atelier ou boutique. On ne constate cependant pas l'existence d'un "bas quartier" où ils se seraient plus spécialement regroupés.

#### 4.1.3. Bâtiments publics

##### Bâtiments communautaires

Les bâtiments communautaires que sont le four<sup>132</sup>, le moulin<sup>133</sup> et la boucherie<sup>134</sup> se concentrent dans les environs immédiats de la Place du Parvis,

<sup>124</sup> C'est le cas de l'imposant pâté de maisons de la Grand-Rue n° 44 au n° 64, des n°s 74-76-78, des n°s 67-69 et 81.

Ces maisons ont toujours appartenu à des patriciens, du moins jusque dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle :

- 1) le bâtiment de la Grand-Rue n°s (38-40-42)-44 : en 1740 aux de Quartéry, en 1840 aux Barman
- 2) n° 46 : en 1740 aux Catellani, en 1840 aux Delapierre
- 3) n°s 48-50-52 : en 1740-1840 aux de Bons
- 4) n° 54 : en 1740-1840 aux Delapierre
- 5) n°s 56-58-60-62 : en 1740-1840 aux Quartéry
- 6) n° 64 : en 1740 manque, en 1840 en grande partie aux de Nuce
- 7) n°s 74-76-78 : en 1740 aux Franc, en 1840 aux Cocatrix
- 8) n°s 65-67 : en 1740-1840 aux Odet
- 9) n° 81 : en 1740 aux Greyloz avec un pressoir, en 1840 aux Stockalper.
- 10) n° 34 : en 1740 aux de Quartéry, en 1840 aux de Cocatrix. Cette maison faisait partie de l'alignement des maisons patriciennes et ce probablement jusqu'à la création dans les années 1960 de la rue Fernand Dubois.

Cet alignement se voit très nettement sur le folio 5-6 du registre 24.

On peut aussi citer la maison Panisset, appelée aussi "maison du Parvis", qui en 1740 appartenait aux hoirs de Bons, en 1840 à Louis de Preux, puis à Louis Panisset pour enfin revenir à l'Abbaye en 1944.

<sup>125</sup> à l'entrée méridionale de la ville.

<sup>126</sup> dans le quartier Saint-Christophe

<sup>127</sup> sous le bourg.

<sup>128</sup> sous le bourg.

<sup>129</sup> à la rue du Châble.

<sup>130</sup> Ces bâtisses devaient être des maisons de villégiature.

<sup>131</sup> Ces maisons étaient plus modestes d'un point de vue architectural, mais aussi au niveau du parcellaire.

<sup>132</sup> ACSM, R.24, folio 9-10; R.127 p. 3 n° 17.

<sup>133</sup> ACSM, R.24, folio 9-10 : aucune mention à ce propos; R.127 p. 2 n° 8.

de part et d'autre de la Grand-Rue. Assez proches les uns des autres, ils constituent une zone commerciale attractive.

Leur position est déterminée, dans le cas du four, par le risque qu'il représente, et dans le cas du moulin et de la boucherie, par les nécessités propres au leur bon fonctionnement.

Le four, non loin du moulin en contrebas, se situe en effet à flanc de rochers au nord de la Place du Parvis, dans un quartier de granges un peu à l'écart des habitations pour éviter probablement, qu'en cas d'incendie, le feu ne se propage trop rapidement dans la ville<sup>135</sup>. La boucherie<sup>136</sup> et le moulin de la Bourgeoisie, quant à eux, se trouvent de part et d'autre du canal de la ville, encore à ciel ouvert par endroit en 1840<sup>137</sup>. Ce petit cours d'eau permettait d'évacuer directement les eaux usées de la boucherie et de faire tourner les trois roues du moulin, que l'on discerne sur le cadastre de 1840<sup>138</sup>.

A l'ouest de cette zone commerciale, à l'usage des habitants de Saint-Maurcie, se trouvaient les bâtiments de la boucherie<sup>139</sup> et du four<sup>140</sup> de l'Abbaye, exclusivement utilisés par les chanoines. L'Abbaye, grâce à son statut d'autosuffisance, pouvait en effet posséder ses propres infrastructures.

### L'école et le théâtre

Au XVIII<sup>e</sup> siècle l'école<sup>141</sup> est logée au premier étage d'une bâtisse proche de la maison Panisset<sup>142</sup>, au même emplacement que sur la gravure de Matthäus Merian.

Elle est encore mentionnée sur le cadastre de 1840, comme appartenant aux 2/3 à la Bourgeoisie et à l'état du Valais pour 1/3<sup>143</sup>. Ce n'est probablement que dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'elle fut transférée dans la maison de Rivaz, située dans le quartier de Saint-Christophe.

En 1821, fut bâti un théâtre, hors les murs, sur l'emplacement de l'ancienne souste, alors désaffectée<sup>144</sup>. La création d'une salle de spectacles en Valais était tout à fait exceptionnel à l'époque<sup>145</sup>, surtout pour une ville de la taille de Saint-

<sup>134</sup> ACSM, R.24, folio 9-10 : aucune mention à ce propos; R.127 p. 4 n° 34.

<sup>135</sup> A l'ouest de l'hôtel de ville se trouvait en 1840 une remise des pompes à feu, non loin du four. Toutefois, le passage qui reliait en 1740 le four à la place du Parvis est obstrué en 1840 par la maison de Léopold Atlof (R.127 p. 3 n°s 15-16), ce qui rend plus difficile les interventions en cas d'incendie au four.

<sup>136</sup> ACSM, R.24, folio 9-10; R.127, p. 4 n° 34.

<sup>137</sup> ACSM, R.127.

<sup>138</sup> L'analyse des cadastres s'appuie sur des renseignements d'archives qui indiquent pour cette époque les noms du boucher Lionel Passaguay (R.83 p. 70) et du meunier Joseph Fontaine (R.65 p. 8).

<sup>139</sup> ACSM, R.127, p. 6 n° 8.

<sup>140</sup> ACSM, R.127, p. 6 n° 6.

<sup>141</sup> Sur le cadastre de 1740, l'école se nomme "collège".

<sup>142</sup> ACSM, R.24, folio 9-10.

La maison Panisset appartenait alors à la famille de Bons.

<sup>143</sup> ACSM, R.127, n° 11 p.11 - Ce théâtre appartenait à parts égales à l'Abbaye et à la Bourgeoisie.

<sup>144</sup> G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p. 88.

<sup>145</sup> ACSM, R.127, n° 11 p. 11 - Ce théâtre appartenait à parts égales à l'Abbaye et à la Bourgeoisie.

Maurice. Il appartenait à part égale à l'Abbaye et à la Bourgeoisie, ce qui lui conférait un caractère mixte. On y jouait aussi bien des mystères empruntés à la Bible ou à la vie des Saints que des oeuvres profanes, dans un décor néo-classique remarquable<sup>146</sup>.

### Bâtiments commerciaux et artisanaux

Les plans cadastraux mentionnent le nom des propriétaires de bâtiments commerciaux et artisanaux, ce qui permet de le situer dans la ville<sup>147</sup>. Ils se concentrent pour la plupart le long de la Grand-Rue, à la hauteur de la place du Parvis. Sur cette esplanade se tenait en effet périodiquement le marché<sup>148</sup>. Les archives ne font toutefois pas référence à des ateliers ou des échoppes bordant la place, comme on pouvait en trouver au Moyen Age.

La ville étape de Saint-Maurice possède aussi plusieurs hôtels à l'entrée de la ville, comme c'est souvent le cas.

Sur le plan cadastral de 1740 se trouvent L'Ecu du Valais<sup>149</sup> et l'auberge de la Croix Blanche<sup>150</sup>, qui est nommé "hôtel de l'Union"<sup>151</sup> sur le plan cadastral de 1840-1843, auquel s'ajoute l'hôtel des Alpes<sup>152</sup>

#### 4.1.4. Voies de communication

Le réseau routier de Saint-Maurice n'évolue pratiquement pas entre le XVIII<sup>e</sup> et la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècles, comme le montrent les plans cadastraux. Ce n'est qu'à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, que les archives mentionnent des changements notables, tels que l'élargissement et le pavage de certaines routes<sup>153</sup> ou le percement de nouveaux axes routiers, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>154</sup>. C'est durant cette période que la Grand-Rue perd son statut d'axe principal de la ville. Elle avait été jusque-là, non seulement une voie de transit sur la route du Simplon, mais surtout l'épine

<sup>146</sup> Je ne m'y attarde pas, car les intérieurs de bâtiments ne rentrent pas dans le cadre de cette étude.

<sup>147</sup> Le cordonnier Jean Pioutaz et les marchands Joseph Antoine Decise, Jean Roulier, Pierre Antoine Chapelet (ACSM, R.24, folio 3-4), François Peney Schiner, Michel François Peney (cad.24 folio 7-8); l'artisan ferblantier Léopold Atlof (cad.127 p. 3 n<sup>os</sup> 15-16).

<sup>148</sup> G. Coutaz, 1979, p. 202 : " La rue droite devait sans doute être la zone la plus attractive de la ville médiévale; autour de la place du Parvis sont concentrés différents ateliers, les maisons de la Confrérie du Saint-Esprit, des Lombards; c'est là que se faisaient les grands événements et que se tenaient peut-être le marché hebdomadaire et les foires annuelles".

Le marché occupe également l'espace couvert offert par les arcades de l'hôtel de ville

<sup>149</sup> ACSM, R.24, folio 3-4, cad.127 p. 5 n<sup>o</sup> 31

<sup>150</sup> ACSM, R.24, folio 9-10

<sup>151</sup> ACSM, R.127, p. 3 n<sup>o</sup> 7

<sup>152</sup> ACSM, R.127, p. 2 n<sup>o</sup> 4

<sup>153</sup> Voir chapitre traitant de la voirie.

<sup>154</sup> Voir chapitre intitulé "Saint-Maurice après 1850 : les années noires 1950-1965".



dorsale de la cité, sur laquelle se greffaient les rues et ruelles latérales, tels que la rue du Carro ou encore la ruelle de la Fontaine<sup>155</sup>.

Les interventions de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle déstructurent ce réseau de communication ancien, englobant ainsi la Grand-Rue dans une configuration routière moins hiérarchisée.

#### 4.1.5. Périphérie

##### Zone agricole

A l'extérieur des murs d'enceinte, le territoire est partagé en plusieurs zones<sup>156</sup>, qui se recoupent souvent d'un plan cadastral à l'autre, tels que les quartiers du "Glarier", des "Condémines", des "Isles" sous le Bourg et les quartiers dits "en Chabloz" et "en Pré" entre le Bourg et les rochers. On y trouve des champs, mais aussi des vergers et des jardins potagers, avec quelques granges appartenant à des patriciens<sup>157</sup> ou à l'Abbaye.

De plus, le plan cadastral de 1740 fait mention de trois moulins sous les rochers de Véraussaz, au lieu dit "en pré". Un appartenait à Nicolas Vuilloud et les deux autres à Louis de Bons<sup>158</sup>. Il est probable qu'à l'époque, en l'absence de moulin dans le bourg, les habitants de Saint-Maurice étaient contraints de se rendre à la périphérie de la ville.

Sur le plan cadastral de 1840-1843, ces moulins n'apparaissent plus, probablement parce qu'on avait entre temps construit le moulin bourgeoisial<sup>159</sup>.

<sup>155</sup> Actuelle Rue des Petites-Fontaines

<sup>156</sup> Sur le plan cadastral de 1740, les dénominations de zones sont assez vagues, toutefois on en peut citer onze, avec, au-delà du pont, la maladaire; l'entrée septentrionale de la ville avec la porte inférieure proche du château, nommée *la porte dessous*, les secteurs *au Glarier*, *en Condemenaz*, *les Isles*, *en Copet*, *en Chabloz*, *en pré (au pied de pré, en pré dit pré a seni, au sommet de pré)* et dans le bourg même, les "quartiers" sont nommés en fonction de leur position dans la ville, ainsi on a les quartiers *derrier Saint-Sigismond*, *a Saint-Maurice sous le Bourg*, *au Paravi*, place qui avait à l'époque toute son importance, *auprès du Four*.

Sur le plan cadastral de 1840, on compte dix zones plus facilement localisables, qui parfois recoupent celles déjà mentionnées sur le plan cadastral de 1740. À l'entrée septentrionale de la ville se trouvent les possessions du château, du nord-est au sud-est en se rapprochant du Rhône les secteurs dits *au Glarier*, *aux Condémines* et *es Grandes Isles*, du nord-ouest au sud-ouest *le Fingle*, *en Chabloz*, *l'Hermitage*, *en Pré*, *aux Cases*, *la Boretaz* et pour la ville même, on dégage trois grands quartiers, ceux de la Grand-Rue, de l'Abbaye et de Saint-Christophe au sud-ouest.

<sup>157</sup> Rares sont les patriciens qui comme M. de Preux ou M. Etienne-Louis Macognin de la Pierre habitent ou font construire des demeures aux abords de la ville.

La maison de M. de Preux correspond à la maison Rovéréa, qui a été détruite dans les années 1960 (ACSM, R.24, folio 1-2) et la bâtisse qu'a fait construire entre 1775 et 1793 M. Etienne-Louis Macognin de la Pierre est en réalité un pavillon de jardin appelé la Gloriette (ACSM, R.127 p. 8 n° 17).

<sup>158</sup> ACSM, R.24, folio 15-16 : "moulins bouversés (sic) de Louis de Bons"; R.24, folio 17-18 n° 1 : "moulins à Louis de Bons", R.24 folio 17-18 n° 3 : "moulins à Nicolas Vullioud".

<sup>159</sup> ACSM, R.127, p. 2, n° 8.

### Bâtiments hors les murs : la tannerie et la forge

En plus des établissements médiévaux hors les murs, tels que la souste, la chapelle Saint-Laurent, le couvent des capucins et l'hospice Saint-Jacques, se trouvait dans le quartier dit "Aux Condémines" une tannerie, non loin de la maison d'Ignace Sarrazin, son propriétaire<sup>160</sup>. Celle-ci était située en dehors de la ville pour éviter que les odeurs de tanin n'incommodent les habitants de Saint-Maurice et proche du Rhône pour que s'écoulent plus facilement les eaux usées. De même, à la place des Terreaux<sup>161</sup>, se trouvait une forge<sup>162</sup>, qui appartenait à M. de Preux, propriétaire de l'ensemble de la bâtisse. Cet emplacement, quasiment hors les murs<sup>163</sup>, semble avoir été choisi autant pour écarter les risques d'incendie, que pour éviter de très quotidiennes nuisances sonores aux habitants de Saint-Maurice.

### Villégiature

En relation avec le goût pour la vie à la campagne, qui se développe en Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut signaler la construction entre 1775 et 1793, au lieu-dit "en Condémines", d'un pavillon de jardin octogonal, appelé la Gloriette, par Etienne-Louis Macognin de la Pierre<sup>164</sup>. Celui-ci avait en effet commencé au levant de sa demeure, l'aménagement d'un grand parc à la française traversé par une grande allée, qui devait aboutir à un pavillon des glaces. Sa mort survenue en mars 1793 ne lui permit pas d'achever son entreprise. Seul demeure aujourd'hui la Gloriette, qui est assez unique en son genre en Valais.

De même, en dehors du bourg proprement dit se trouvait la maison Rovéréa. Sa façade méridionale, qui faisait partie du dispositif d'enceinte de la ville, était garnie de deux tours, prolongeant celles de la muraille<sup>165</sup>.

Un jardin à la française, qui appartenait en 1740 à son propriétaire, François Joseph Preux, lui faisait face<sup>166</sup>. Tout comme Etienne-Louis Macognin de la

<sup>160</sup> ACSM, R.127, p. 4, n° 71

Les archives font référence à trois tanneurs à la fin du XVIII<sup>e</sup> et dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècles :

- Louis Franc : tanneur (R.25, p.110); Maître Tinguel : tanneur (R.54, p.25); Ignace Sarrazin : tanneur (ACSM, R.127, p. 5, n° 64 à 71).

<sup>161</sup> Actuelle Avenue des Terreaux.

<sup>162</sup> ACSM, R.127, p. 5 n° 82<sup>20</sup>

Les archives (ACSM) mentionnent plusieurs noms de forgerons au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles :

Léopold Adelhoff : forgeron (R.83 XIX<sup>e</sup> siècle); François Claret : forgeron (R.57 p.125' - 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle); Claude Dubulluit : forgeron (R.85 p. 25 - 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle); Claude Ducret : forgeron (ACSM, R.35, p. 333 - première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle); Müller : forgeron (ACSM, R.83 XIX<sup>e</sup> siècle)

<sup>163</sup> La façade méridionale de cette bâtisse, qui est l'ancienne maison Rovéréa, fait partie de l'enceinte de la ville.

<sup>164</sup> ACSM, R.127 p. 8 n° 17

<sup>165</sup> ACSM, R.24, folio 1-2.

<sup>166</sup> ACSM, R.24, folio 7-8.

Pierre, celui-ci avait probablement l'envie de créer un "îlot" habitable au milieu des vergers et des jardins dans le style de l'époque.

#### 4.1.6. Rénovation et entretien de bâtiments

Durant les cent cinquante ans qui suivirent la reconstruction de la ville, il semble, qu'à l'exception du théâtre bâti en 1821, il n'y ait eu pratiquement aucune construction nouvelle.

Par contre, on intervient sur des bâtiments déjà existant en les rénovant. On recrépit en "jaune molasse" les façades d'édifices, tels que l'hôtel de ville, la maison du collègue et la boucherie<sup>167</sup>.

Ces rénovations de façades semblent s'inscrire dans une volonté manifeste de conservation du domaine bâti agaunois. On trouve en effet dans les archives de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle énormément de renseignements sur des réparations d'édifices publics.

Entre 1819 et 1835, l'hôtel de ville, le collègue et le théâtre, ainsi que la boucherie, le four et la souste ont subi de nombreuses réparations tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ces travaux ont requis une main-d'œuvre importante dans tous les corps de métiers<sup>168</sup>.

Les archives nous renseignent également à travers les subventions en argent ou en nature<sup>169</sup>, octroyés par la commune sur les réparations entreprises par des particuliers<sup>170</sup>.

<sup>167</sup> ACSM, R.150 p. 29 - "1838 : 200frs pour passer en couleur les façades de l'Hôtel de Ville, de la maison du collègue et de la boucherie".

ACSM, R.150, p. 34 - 1838 : couleur à donner aux édifices publics que l'on recrépit en ce moment en jaune molasse.

<sup>168</sup> ANNEXE 11

<sup>169</sup> ACSM, R.84, p. 146 : "1827 - 12 écus 16 batz payés à Ambroise Borgeat (13.5.1827) de Salvan pour 16 toises d'ardoises destinées à couvrir le toit de la maison de la veuve Gillan auparavant en bois. Cette œuvre faite en vue de détruire peu à peu les toits en bois en aidant les particuliers qui ne sont pas moyennés".

ACSM, R.148, p. 83 : "1825 - les autorités obligent tous les bâtiments couverts en amellens de changer en couverture en tuiles ou ardoises. Mais la ville aide par des subventions les pauvres dans cette opération, alors que cette dernière sera pour les personnes aisées à leurs frais".

ACSM, R.148, p. 103 : "1826 - aide des autorités dans cette opération en octroyant à des particuliers (Louis Amacker, parents de Nina Mudry) en difficulté certaines pièces de la toiture"

ACSM, R.149, p. 122 : "1827 - aide pour reconstruction de la maison Franc".

ACSM, R.148, p. 208 : "1830 - l'aubergiste M. Durr a demandé aux autorités 19 pièces de bois pour la construction de la grange près du four qu'il fera couvrir d'ardoises".

ACSM, R.150, p. 42 : "1838 - demande d'une aide financière de la part d'Elisabeth Veney pour relever la cheminée".

ACSM, R.150, p. 130 : "1840 - 8 écus payés aux héritiers de Nina Mudry soit à Joseph Kalbermatten qui s'en était chargé pour couvrir en ardoises le toit de la maison appartenant maintenant au dit Kalbermatten par le décès de Nina sans compter les bois livré à Marie Joseph Barmen.

<sup>170</sup> ACSM, R.92, p. 23 : "réparations de la maison de M. Valet et de celle, au nord, de M. Gollut".

ACSM, R.84, p. 131 : "8 batz payé à Jacques Fèvre pour 4 carreaux à la maison de Joseph Preux cassés par l'explosion des mortiers tirés le jour de St Augustin".

#### 4.1.7. Mesures d'hygiène

Le professeur allemand Christoph Meiners, qui a séjourné dans le Bas-Valais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, décrit la région dans son ouvrage intitulé "Lettres de la Suisse" en ces termes<sup>171</sup> :

"O vous qui désirés (sic) reposer mollement  
Et goûter du sommeil les faveurs restaurantes (sic)  
Fuyés ces lieux remplis d'insectes malfaisantes (sic)  
De goîtres, de crétins, d'ordures étouffantes".

Il note en particulier à propos de St-Maurice :

"Les Valaisans de St-Maurice sont bien moins malpropres dans leurs vêtements que dans leurs logements. Les maisons sont pour la plupart basses et exhalent une telle fumée qu'en traversant la ville nous dûmes nous boucher le nez. Ceci est d'autant plus surprenant que nulle part la propreté ne serait aussi facile à pratiquer que dans cette ville frontière, puisque toutes les rues sont coupées par des canaux où coule une eau abondante. - Les maisons sont pour la plupart construites en pierre, mais d'une façon si négligée et primitive qu'on dirait un amas de pierres rassemblées plus ou moins au hasard. Les portes sont si basses et si étroites qu'on dirait que les Valaisans se réduisent à même le sol, à l'instar des nègres et des sauvages".

Même si ce jugement semble un peu sévère, il nous donne cependant de précieuses indications sur la ville de Saint-Maurice au XVIII<sup>e</sup> siècle et son manque d'infrastructures sanitaires. Le XIX<sup>e</sup> siècle va y remédier par d'importants travaux d'assainissement.

#### Les latrines

Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les latrines sont peu fréquentes dans les édifices privés, si l'on en croit les mentions d'archives et les commentaires du cadastre de 1740.

Par contre, on constate une nette augmentation de ces "commodités", en consultant le plan cadastral de 1840-1843<sup>172</sup>.

<sup>171</sup> Ch. Meiners, 1788-1790.

<sup>172</sup> ACSM, R.127

lieux publics

- n° 30 p.5 : derrière l'Auberge de Jean Pierre Barman

édifices privés

- n° 40<sup>20</sup> p.5 : derrière, à l'ouest, la maison de Marie Perrod Gasser

- n° 90 p.5 : à l'est de la maison de Marguerite Bordet Débonnaire

- n° 120 p.5 : à l'est de la maison de la maison de Louis Gaspard Barman

Il semble donc qu'on ait progressivement aménagé des installations sanitaires, souvent sur l'arrière des bâtiments, même si elles demeurent encore rudimentaires. De plus les Bourgeois ont à disposition des "toilettes publiques" derrière l'hôtel de ville<sup>173</sup>.

### Les égouts

Jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les canaux de la ville devaient être pour la plupart à ciel ouvert<sup>174</sup>, comme celui passant devant l'Abbaye<sup>175</sup> ou celui qui circule au milieu de la Grand-Rue, qui sert à l'écoulement des eaux usées<sup>176</sup>. Ils étaient pollués par le fumier et les débris de toute sorte qui devaient joncher le sol, comme le signale une mention d'archives datant de 1808 qui rapporte les paroles du président de la Commune de Saint-Maurice :

"Vu l'insouciance et la négligence coupable avec lesquelles nombre de particuliers mettent sur la Grand-Rue elle-même des chards, Bois, fumier, tas de pierre et d'autres matières qui entravent le libre passage des carrosses et chars à Banques des voyageurs, il est par le présent ordonné de les retirer avec défense d'en laisser et d'en remettre à l'avenir (sic)"<sup>177</sup>

Afin de garantir la salubrité à l'intérieur de la ville et pour réduire les risques d'épidémie, les autorités aigunoises décrètent en 1827 l'interdiction de jeter des

---

- n° 151 p.5 : dans la maison de Bioley Cécile Gard fem. de Louis pour 1/3 de la Pierre Louise Augustine Gard fem. de Charles Melchior pour 1/3 et les enfants de feu Julie Gard fem. d'Arnold Berguerand pour 1/3

- n° 40 p.3 : latrines de la bourgeoisie derrière l'hôtel de ville

- n° 21 p.4 : à l'est de la maison de Josette Valet Béquelin et attenantes de celle de Adlaïde Golud Gollet et à l'est de la maison de celle-ci.

- n° 51 p.7 : latrines et cave en même temps de François Preux tout au nord de sa maison

- n° 32<sup>10</sup> p.3 : latrines attenantes à la place de Louis Preux

édifices religieux

- n° 20 p.6 : "lieux" d'aisance de l'Abbaye

<sup>173</sup> ACSM, R.127, p.3 n° 40

<sup>174</sup> ACSM, R.127

ACSM, R.14, p. 121 - "1833 : un canal passe derrière la maison Cattelani" (n° 114<sup>10</sup> p.4 cad.1840-3)

<sup>175</sup> ACSM, R.84, p.65-66 : résumé des travaux effectués au canal passant devant l'abbaye

ACSM, R.84, p. 13 : "1.2.1819, 173 écus 10 batz payés à M. le Syndic Peney pour final paiement de son compte en déboursant pour le pavé, fontaines et canal le long du jardin de l'Abbaye et autres fournitures".

ACSM, R.84, p. 16 : "22.4.1820, 2 écus 5 batz payés à M. le conseiller Meulaz pour neuf chars de sable qu'il a fournis en 1819 pour la construction du canal le long du jardin de l'Abbaye".

<sup>176</sup> Sur la carte topographique de 1775, on voit très nettement au milieu de la Grand-Rue le canal qui coule depuis l'angle de la rue du Carro jusqu'au Glarier.

ACSM, R.84, p. 28 : "18.2.1821, conduits d'eau placés à travers la Grand-Rue pour fournir l'eau à la fontaine des capucins : 13 écus 2 batz".

ACSM, R.149 p. 272.

<sup>177</sup> B. Pradervand, 1993, p. 11.

immondices dans les rues et ordonnent de débarrasser les voies de passage<sup>178</sup>. Dans le même esprit, le Conseil décide vers 1830 d'établir des canaux d'évacuation<sup>179</sup>.

Ce n'est toutefois qu'aux alentours de 1840, qu'on commence à les recouvrir de planches<sup>180</sup>. L'exemple le plus parlant est celui du canal coulant dans la Grand-Rue jusqu'au Rhône. Sur la carte topographique de 1775, il est à ciel ouvert et, mais presque entièrement couvert sur le cadastre de 1840-1843<sup>181</sup>. Seuls deux artisans sont mentionnés pour la réalisation de cet ouvrage, le forgeron Léopold Adelhoff et le charpentier François Boccard<sup>182</sup>. Par contre, nombreux sont les artisans, pour la majorité d'entre eux des maçons, employés durant près de quinze ans, de 1819 à 1834, au creusement puis à l'entretien des différents canaux de la ville<sup>183</sup>.

### Les lavoirs

Le terme de "lavoir" n'apparaît pas dans les archives avant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en effet en 1827 que l'on construit un lavoir public<sup>184</sup>, situé quasiment au bout de la rue du Carro en direction de la rue de la Paroisse<sup>185</sup>. Quelques particuliers possèdent alors déjà leurs propres installations<sup>186</sup>. C'est le cas de l'influent Joseph Hyacinthe Barman qui possède à quelque distance de sa maison une chambre à lessive<sup>187</sup>. Le couvent des Capucins dispose également de son propre lessivier, tout comme probablement l'Abbaye<sup>188</sup>.

La salubrité semble cependant ne pas être toujours respectée, car en 1827, le Conseil intervient pour demander à des propriétaires, proches de la maison

<sup>178</sup> ACSM, R.148, p. 137 : "1827 - le conseil délibère de faire prévenir les propriétaires du bâtiment avoisinant la ruelle sous la maison Franc, de ne plus jeter d'ordures et vilainies dans cette ruelle, d'arranger leur lavoir pour que le passage soit constamment libre, propre (...) indépendamment aussi d'y faire aucun dépôt".

<sup>179</sup> ACSM, R.149, p. 54.

ACSM, R.149, p. 272 : 1836 - réparations du canal de la Grand-Rue entrepris par la ville.

ACSM, R.70 p. 159, R.149 p. 253, 301, 304, 310 - frais pour constructions du canal.

ACSM, R.151, p. 296 : 1844 - 350 écus consacrés aux réparations de canaux.

<sup>180</sup> ACSM, R.150, p. 169 : 1840 - couverture sur le canal depuis la grande fontaine jusqu'à la maison de la Coste

<sup>181</sup> Carte topographique de 1775 et ACSM, R.127, pp.2-5

<sup>182</sup> ACSM, R.84, p. 162 : Léopold Adelhoff.

ACSM, R.84, p. 150 : François Boccard.

<sup>183</sup> Le registre 84 nous renseigne sur les différents travaux effectués à Saint-Maurice par des artisans durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Cf. liste des artisans ANNEXE 10.

<sup>184</sup> ACSM, R. 148, p. 136 : "1827 - le Conseil arrête les frais de réparations au torrent de la fontaine pour un lavoir public".

<sup>185</sup> ACSM, R.127, n° 52 p. 7.

<sup>186</sup> ACSM, R.149, p. 17 : allusion à des propriétaires de lavoirs.

<sup>187</sup> ACSM, R.127, p. 7 n° 23 : chambre à lessive de Joseph Hyacinthe Barman (homme influent de la Commune), qui se trouve assez éloignée de sa maison (ACSM, R.127, n° 23 p. 8).

<sup>188</sup> ACSM, R.127, n° 125 p. 4: "lessivier" des Capucins.

ACSM, R.127, p. 7 n° 23 : chambre à lessive de Joseph Hyacinthe Barman (homme influent de la Commune), qui se trouve assez éloignée de sa maison (ACSM, R. 127 n° 23 p.8).

Franc, d'entretenir et de réparer leurs lavoirs<sup>189</sup>. Trois ans plus tard, en 1831, les autorités contraignent ces mêmes propriétaires à construire des canalisations qui vont jusqu'au sol, pour drainer les eaux usées<sup>190</sup>. Puis, en 1832, ces mesures sont généralisées à tous les lavoirs<sup>191</sup>.

### Les fontaines

Les mentions relatives aux fontaines apparaissent peu avant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>192</sup>. Jusque alors ce sont probablement les différents canaux d'irrigation qui fournissaient de l'eau courante au bourg et faisaient fonctionner les moulins.

La confrontation entre les quelques mentions d'archives du début du XVIII<sup>e</sup> siècle et le cadastre de 1840-1843 permettent de situer assez aisément les différentes fontaines de la ville. On en dénombre six : la fontaine située dans "la ruelle de la Fontaine de l'Eau Vive"<sup>193</sup> (actuelle rue de la Fontaine Vive); deux fontaines à "la rue des Petites-Fontaines", l'une, placée contre la façade septentrionale de la maison sise à la Grand-Rue 63-65, et l'autre lui faisant face à la Grand-Rue 67-69; la fontaine de Sainte-Marie sous-le-Bourg à la ruelle des Capucins<sup>194</sup> (actuelle rue Saint-François); la fontaine à la rue du Carro disparue lors de la création de l'Avenue; et la fontaine de l'Abbaye.

Quelques unes, comme celle de Sainte-Marie sous-le-Bourg, étaient alimentées par des conduites greffées au canal de la Grand-Rue<sup>195</sup> et leurs eaux étaient ensuite évacuées par une canalisation jusqu'au Glarier<sup>196</sup>. Les conditions d'hygiène étaient très certainement insuffisantes, car les archives indiquent qu'en 1824<sup>197</sup>, le Conseil fait laver les bassins de fontaines et qu'en 1827, il autorise la construction d'un puits pour recueillir les immondices stagnantes, afin que ces déchets n'obstruent pas le canal d'évacuation des eaux<sup>198</sup>.

En 1836, le ferblantier Jacques Cassagnol effectue des travaux d'entretien et de réparation aux divers bassins et conduites des fontaines de la ville<sup>199</sup>.

<sup>189</sup> ACSM, R.148, p. 137

<sup>190</sup> ACSM, R.149, p. 17

<sup>191</sup> ACSM, R.149, p. 54

<sup>192</sup> Le plan cadastral de 1740 et la carte topographique de 1775 ne mentionnent pas l'emplacement d'éventuelles fontaines.

<sup>193</sup> ACSM, R.148, p. 25, R.149, p. 64

<sup>194</sup> ACSM, R.84, p. 28, R.148, p. 179 n<sup>os</sup>180 à 184, R.149, p. 30

<sup>195</sup> ACSM, R.84, p. 28

<sup>196</sup> ACSM, R.84, p. 27

<sup>197</sup> ACSM, R.149, p. 25

<sup>198</sup> ACSM, R.148, p. 136

La fontaine Sainte-Marie sous-le-Bourg est parfois appelée fontaine "Catelani" du nom des propriétaires de la place qui lui fait face (R.127 n<sup>o</sup> 116 p. 4)

<sup>199</sup> ACSM, R.149, pp. 278-279, R.151, p. 354

#### 4.1.8. Voirie

##### Le pavage

Dès le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autorités, conscientes de l'insalubrité de Saint-Maurice, prennent des dispositions pour paver en pierre les principaux axes urbains ainsi que les places publiques. Une mention d'archives y fait référence en ces termes :

"le fond de la ville depuis la boucherie était un vrai borbier en temps pluvieux, sans pavé il donnait à l'entrée de la ville un aspect encore plus sauvage et plus dégoûtant : l'inspecteur en chef des ponts et chaussées M. Allet avait désiré que ce pavé se fit comme à la charge de la ville. D'après la loi (cf. ACSM, R.150, p. 42), le conseil en a ordonné la construction. On a fait un convenu à cinq écus la toise. Le paveur s'est engagé de tout fournir et surtout des pierres prises sur les glaciers de la Balme qui sont de la nature du serpentinite blanc, roche primitive et qui ne sont pas friables ni cassantes, mais très dures"<sup>200</sup>.

La nouvelle chaussée, un peu bombée<sup>201</sup>, devait faciliter l'écoulement des eaux et éviter les mares stagnantes. Les travaux commencent par la place du Parvis qui est pavées et fermées à l'est par des bornes en pierre<sup>202</sup>. Puis peu à peu, au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la route qui traversait Saint-Maurice, depuis l'hôpital Saint-Jacques<sup>203</sup> jusqu'au moulin<sup>204</sup> de la ville<sup>205</sup>, ainsi que les rues secondaires, telles que la rue du Carro<sup>206</sup>, du four<sup>207</sup> et de l'Abbaye<sup>208</sup>, sont elles aussi recouvertes d'un pavage. Ces travaux pouvaient parfois durer plusieurs années. La Grand-Rue, par exemple, dont le niveau fut abaissé en 1826, fut dès cette année-là progressivement pavée<sup>209</sup>; en 1837, depuis le moulin de la ville jusqu'à l'angle de la maison Dubettier<sup>210</sup> et en 1839-1840, depuis la maison Dubettier jusqu'à la maison de la Coste<sup>211</sup>.

<sup>200</sup> ACSM, R.84, p. 162.

<sup>201</sup> ACSM, R.148, p. 192 : "1829 - M. le président Cocatrix est prié de demander au Conseil d'Etat qu'il ordonne de faire paver la partie de route depuis le théâtre jusqu'à l'angle de l'hôpital, comme il était autrefois pour éviter de cloaques et faciliter mieux l'écoulement des eaux par le moyen d'un pavé bombé et de deux trottoirs".

<sup>202</sup> ACSM, R.70, p. 28.

<sup>203</sup> ACSM, R.127, n° 5 p. 12.

<sup>204</sup> ACSM, R.127, n° 8 p. 2.

<sup>205</sup> ACSM, R.127, n° 5 p. 12 (l'hôpital Saint-Jacques), R.127, n° 8 p.2 (le moulin de la ville).

ACSM, R.148, p. 192; R.149, p. 292.

<sup>206</sup> ACSM, R.84, p. 66.

<sup>207</sup> ACSM, R.84, p. 111; R.148, p. 67.

<sup>208</sup> ACSM, R.148, p. 178.

<sup>209</sup> ACSM, R.148, pp. 154, 156.

<sup>210</sup> ACSM, R.127, n° 7 p. 5.



Plusieurs artisans participèrent à cette entreprise, parmi lesquels les maçons Louis Duroux, Joseph et Bernard Cardisi, employés au pavage de la ruelle du four, des alentours de la boucherie ainsi que des allées de maisons<sup>212</sup>.

En parallèle à ces aménagements urbains, les autorités aigaunoises prennent des mesures sévères pour sensibiliser les habitants de Saint-Maurice à l'entretien des rues. Ainsi, on publie un arrêté ordonnant que chacun balaie devant sa maison, sous peine d'une amende<sup>213</sup>.

### L'éclairage

Les archives font mention dès 1819 de réverbères dans la ville de Saint-Maurice, "près de la grande fontaine et au bas de la ville"<sup>214</sup>. Le ferblantier Louis Seydoux est chargé de les allumer chaque soir et pourvoit à leur entretien, quant au pharmacien François Baup, il fournit de l'huile pour les faire fonctionner.

On ne connaît pas leur nombre exact, mais à cette époque, il semble que les villes valaisannes n'en aient pas disposé de beaucoup.

## 4.3. Saint-Maurice après 1850

J'ai choisi délibérément d'ouvrir le champ de mes investigations à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> et de les poursuivre jusque dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les thèmes de l'histoire architecturale de Saint-Maurice, abordés dans les chapitres suivants, me semblent indispensables pour analyser et tenter de comprendre le domaine bâti aigaunois, et plus précisément l'ensemble des édifices de la Grand-Rue.

---

ACSM, R.149, p. 310; R.150, p. 120.

<sup>211</sup> ACSM, R.127, n° 62 p. 5.

<sup>212</sup> ACSM, R.84, p.89 : "1823 - 12 écus 13 batz paxés au syndic Débonnaire pour 80 pieds de pierre de taille prises à Monthey pour refaire le pavé de la tuerie de la boucherie et 3 écus 5 batz à Louis Duroux, maçon, pour cinq journées à 15 batz employées au dit pavé".

ACSM, R.149, p. 4 : "1823 - estimation d'un maître-maçon (Cardisi probablement) aux conseillers Venay et Jean Pierre Barman de quelques grosses ardoises les plus épaisses pour paver leur allée de maison".

ACSM, R.84, pp. 111-112 : "1825 - 15 écus 4 batz payés à Joseph Cardisi, maçon et paveur, pour 21 journées et ¾ employées à paver en juin et juillet la ruelle du four. Il fut aidé par Bernard Cardisi" (probablement son fils).

ACSM, R.149, p. 274 : "1836 - maître Cardisi est chargé de faire vers la boucherie deux toises de pavé".

<sup>213</sup> ACSM, R.149, p. 105.

<sup>214</sup> Il est difficile de situer la grande fontaine.

La fontaine au bas de la ville fait référence à la fontaine de Sainte-Marie-sous-le-bourg.

Le démantèlement progressif des fortifications de la ville, notamment des portes, qui subsistaient après l'incendie de 1693<sup>215</sup>, ainsi que les travaux d'assainissement, dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, vont contribuer à l'extension de l'ancien bourg. La ville s'étend alors le long de nouveaux axes de communication et sur des terres anciennement marécageuses, suivant un processus plus ou moins continu jusque dans les années 1950-1960.

Le milieu du XX<sup>e</sup> siècle est une période charnière, car elle correspond à une phase de destructions massives, notamment des maisons bordant l'ancienne rue de Châble, ce qui bouleversent profondément l'équilibre urbain de Saint-Maurice. Durant les décennies suivantes, les interventions sur le tissu urbain sont beaucoup mieux maîtrisées et font partie de l'évolution normale d'une ville.

#### 4.3.1. Première extension "hors les murs" dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

Dès 1860, on entreprit des travaux d'assainissements pour endiguer le Rhône<sup>216</sup>. La plaine sous le bourg est alors asséchée et mise en culture. L'appropriation de ces nouveaux espaces territoriaux ouvre le champ à une future extension de la ville vers l'est.

De plus, le projet de créer un axe ferroviaire sur la ligne du Simplon, reliant Saint-Maurice au reste de la Suisse, se précise aux alentours de 1850 et aboutit finalement en 1858 avec le percement du tunnel de chemin de fer, à l'entrée méridionale de la ville<sup>217</sup>. Ce nouveau mode de communication encourage le tourisme dans la région, ce qui se répercute sur l'extension sud-orientale de Saint-Maurice.

Dès 1861, on crée l'Avenue de la Gare, perpendiculaire à la Grand-Rue, pour relier Saint-Maurice à la gare décentrée, ce qui provoque le déplacement vers le sud-ouest d'une partie des secteurs d'activités. Cette ancienne zone périphérique est progressivement occupée notamment par des d'hôtels<sup>218</sup>, qui jusque-là se concentraient à l'entrée septentrionale de la ville<sup>219</sup>.

<sup>215</sup> A. Donnet, 1963, p. 152 : "Ces murs ont subsisté jusque en 1740; ceux de l'abbaye ont été démolis devant l'église en 1855, tandis que du côté du Châble ils existent encore."

<sup>216</sup> J. Winistorfer, 1977, p. 51.

<sup>217</sup> J.-P. Coutaz, 1998, p. 4.

<sup>218</sup> Ces infrastructures hôtelières sont l'hôtel du Simplon, en face de la gare de l'époque, et l'hôtel de la Dent du Midi, à l'extrémité orientale de l'Avenue de la Gare.

<sup>219</sup> A l'extrémité septentrionale de la ville se trouvaient l'hôtel des Alpes, le relais des Postes (probablement à l'actuel Grand-rue 85 ou du moins dans les environs), l'hôtel de l'Union (id. - actuel Grand-Rue 87) et l'auberge de Guillaume Tell.

### 4.3.3. Développement périphérique au début du XX<sup>e</sup> siècle

Le mouvement de croissance urbaine, amorcé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle se poursuit au début du XX<sup>e</sup> siècle. La périphérie se développe pour l'essentiel à l'extrémité méridionale de l'ancien bourg et le long de l'Avenue du Simplon.

Dans le quartier des habitations proche de la gare, on construit, vers 1905, la maison Stockalper, actuel maison sise à la Grand-Rue 13-15-17<sup>220</sup>, trois ans plus tard c'est au tour de l'Œuvre de Saint-Augustin de faire bâtir un immeuble à l'actuel n° 7 de la Grand-Rue<sup>221</sup>, pour y établir une librairie et une imprimerie. Dans ce quartier en pleine expansion, on élève, en 1914, la nouvelle poste à la Grand-Rue n° 9, d'après les plans l'architecte aigaunois Léonce Bochatay<sup>222</sup>, l'actuelle banque cantonale sise à la Grand-Rue n° 7, ainsi que la maison Saint-Augustin<sup>223</sup>.

### 4.3.4. 1950-1965 : les années noires

Au développement urbain de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle succéda, dans un premier temps, une phase de destruction massive. Dès 1961<sup>224</sup>, on commence en effet à démolir le quartier des maisons "troglodytes" de la ruelle du four<sup>225</sup>, jugé insalubre, et tous les bâtiments à l'ouest de la Grand-Rue jusqu'à la rue de l'Abbaye, dont le château de Quartéry<sup>226</sup>, afin de tracer la route cantonale à travers Saint-Maurice. Ce nouvel axe, parallèle à la Grand-Rue, allant de la route du Chablais à l'Avenue du Simplon<sup>227</sup> en passant par la nouvelle voie baptisée avenue d'Agaune, avait pour but de désengorger la Grand-Rue et la

<sup>220</sup> G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p. 53.

<sup>221</sup> J.-P. Coutaz, 1997, pp. 4-5.

<sup>222</sup> B. Pradervand, 1993, p. 14. : La nouvelle poste de la Grand-Rue n° 9, édifiée en 1914 par l'architecte aigaunois Léonce Bochatay<sup>222</sup>, est aujourd'hui une maison d'habitation avec un rez-de-chaussée affecté au commerce.

<sup>223</sup> B. Pradervand, 1993, pp. 13-14 : l'architecte François Casimir Besson a exécuté les plans du corps principal de ce bâtiment.

cf. Le mémoire de Catherine Raemy-Berthod intitulé "La production architecturale en Valais de François-Casimir Besson (1869-1944), 1992.

<sup>224</sup> G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p. 59.

<sup>225</sup> ANNEXE 5

<sup>226</sup> Cette ancienne demeure patricienne, construite au début du XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvait dans l'ancienne Rue de Châble.

La maison Rovéréa, située au croisement de la rue des Terreaux et de la Grand-Rue, fut aussi détruite, en 1954, pour bâtir les premiers grands locatifs de la rue des Terreaux (G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p.61).

<sup>227</sup> G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p. 49 : "C'est à cette époque, en 1958, que par nécessité d'élargir la route cantonale au sud de la ville, on démolit la chapelle Saint-Laurent".

place du Parvis<sup>228</sup> par lequel transitait le trafic automobile, encore modéré jusqu'à cette époque.

Cette réalisation faisait partie d'un projet plus large visant à développer le réseau routier de Saint-Maurice. Des rues latérales, telles que la rue Fernand Dubois prolongée par la rue Charles-Louis de Bons, furent en effet percées pour relier les différents quartiers du haut et du bas de la ville entre eux. La Grand-Rue, principale voie de passage depuis l'époque romaine, perdit alors sa fonction, ce qui bouleversa profondément l'équilibre de la ville.

Aujourd'hui encore les conséquences d'une telle entreprise pèsent lourdement sur l'ensemble du tissu urbain aigaunois. En effet, alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle, le quartier de la rue du Chablais faisait partie intégrante de la ville, de nos jours, les maisons qui bordent l'avenue d'Agaune semblent ne se rattacher à rien.

La Grand-Rue, bien qu'épargnée par ces travaux<sup>229</sup>, est quasiment devenue une rue piétonne, le trafic ayant été dévié sur l'avenue d'Agaune<sup>230</sup> et sur la route du Léman, afin d'éviter le centre historique de Saint-Maurice.

Paradoxalement, c'est peut-être cette désaffectation de la Grand-Rue qui a permis de sauver des interventions modernes une grande partie de ses édifices. Bon nombre d'entre eux présentent une architecture et un décor digne d'intérêt, dans le cadre de l'analyse d'un ensemble architectural, c'est la raison pour laquelle, il me semble important de se concentrer dans le chapitre suivant sur le domaine bâti de la Grand-Rue.

<sup>228</sup> On pouvait, jusque dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, traverser de bout en bout Saint-Maurice en passant par la Grand-Rue ou par la place du Parvis, qui était encore ouverte au trafic (ANNEXE 5, fig. 14)

G. Revaz, R. Berguerand, 1978, p. 50 : "Jusque dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la place du Parvis, bordée d'ormes, était l'unique passage, depuis l'entrée au nord de la ville, pour accéder au centre de Saint-Maurice. On passait en effet par le nord de la ville pour se rendre dans la Grand-Rue ou on traversait la place du Parvis et passait devant l'Abbaye pour atteindre le quartier de maisons parallèle à la Grand-Rue" (ANNEXE 5).

<sup>229</sup> La rue principale, de nos jours la Grand-Rue, a en effet subi très peu de transformations dans sa configuration. C'est la raison pour laquelle l'intérêt de son étude réside dans l'évolution du bâti à l'intérieur même de cette structure quasiment immuable.

<sup>230</sup> Il est à noter que la nouvelle avenue est totalement disproportionnée par rapport au trafic qu'elle génère, c'est la raison pour laquelle les autorités communales projettent de la diminuer en largeur. Le recalibrage de l'Avenue d'Agaune semble toutefois plus compliqué à réaliser que ne le furent la destruction des quartiers occidentaux de la ville et la création de la dite avenue.

## 5. ARCHITECTURE ET DÉCOR DE LA GRAND-RUE

### 5.1. Architecture

Les bâtiments de la Grand-Rue datent pour la plupart de la période de (re)construction qui suivit l'incendie de 1693, cependant, à l'exception de quelques maisons patriciennes, beaucoup de ces bâtiments ont été remaniés ultérieurement.

En analysant plus précisément le domaine bâti de la Grand-Rue, il semble en effet que durant le XIX<sup>e</sup> et jusque vers le milieu du XX<sup>e</sup> siècles, les architectes soient souvent intervenus sur les façades d'édifices anciens en les adaptant au goût de leur époque. Ces modifications masquent parfois l'état originel de l'édifice et rendent plus difficile leur lecture<sup>231</sup>. Un examen attentif et détaillé devient alors indispensable.

D'autres édifices, par contre, s'imposent à l'œil de l'amateur d'architecture, car le style de leurs façades est homogène et caractéristique. Ils constituent alors des jalons propres à affiner des datations et à ce titre, ils ont toute leur importance, même si parfois ils n'entrent pas directement dans le cadre temporel que cette étude s'est donné.

Dans l'état actuel de la recherche en archives et face aux manques d'études sur l'architecture civile en Valais, il est très difficile voire même impossible de dater précisément les bâtiments de la Grand-Rue, à l'exception des maisons patriciennes ou d'autres édifices d'importance. Ces lacunes se répercutent inévitablement sur l'analyse architecturale de la Grand-Rue et rendent laborieux l'établissement d'une typologie. L'examen des éléments architecturaux de la Grand-Rue a toutefois permis de dégager des pistes d'analyse et d'aborder des thèmes généraux.

#### 5.1.1. La structure des façades

##### **Le nombre d'étages et la proportion des façades<sup>232</sup>**

La majorité des bâtiments de la Grand-Rue compte deux étages sur rez-de-chaussée pour une hauteur à la corniche variant de 7 à 11 mètres<sup>233</sup> et, à de rares exceptions, certaines maisons disposent d'un troisième étage (n<sup>os</sup> 19, 39 l'Ecu du Valais, 16, 24 avec un étage de surcroît, 36, 48, 80, 82, 84 l'hôtel des

<sup>231</sup> Par exemple, l'ancienne imprimerie rhodanique sise à la Grand-Rue 81.

<sup>232</sup> ANNEXE 9

<sup>233</sup> Rapport Widmann / Delaloye

Alpes, actuel manoir rhodanien). Leur hauteur à la corniche atteint alors 10 à 13 mètres. Il y en a parmi celles-ci qui ont probablement été exhausées (n<sup>os</sup> 16, 48, 39) ou reconstruites (n<sup>os</sup> 24, 19 ) au XX<sup>e</sup> siècle, alors que d'autres possèdent certainement à l'origine trois étages (n<sup>os</sup> 80, 82, 84, carte postale), comme l'hôtel des Alpes (n<sup>o</sup> 84), qui, étant donné son affectation, devait offrir une capacité d'accueil suffisante.

De manière générale, la hauteur d'étages varie de façon importante suivant l'époque ou le prestige architectural de l'édifice. Une maison modeste comme le n<sup>o</sup> 21 par exemple mesure 2 mètres 20, alors que la maison de la Pierre (n<sup>o</sup> 54) mesure 3 mètres 60. La largeur des façades est elle aussi variable. Ses mesures peuvent varier entre moins de 4 mètres pour le n<sup>o</sup> 59 jusqu'à 24 mètres pour la maison de Bons n<sup>os</sup> 48-50-52.

L'ampleur des maisons patriciennes, tant en hauteur qu'en largeur, relève de la volonté de la part des nobles de Saint-Maurice de montrer leur richesse et leur position prédominante par rapport aux bâtiments bourgeois. Leur parfait alignement, dans le cas de l'impressionnante rangée de maison de la Grand-Rue 44 à la Grand-Rue 64, renforce cette impression de monumentalité. Cette apparence austère est renforcée, d'une manière générale, par la prédominance du "plein" de la maçonnerie sur le "vide" des ouvertures.

### Axes des façades

Les principes de verticalité et de symétrie, qui sont à la base de l'architecture classique, se retrouvent dans les maisons patriciennes du XVIII<sup>e</sup> siècle dans la Grand-Rue (n<sup>o</sup> 34, 54, 56/58/60/62/64, 74, 84, 63)<sup>234</sup>. La plupart de ces demeures n'ont subi que très peu de transformations, du moins dans les étages.

Au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, certaines autres façades ont été altérées par des interventions sur leurs structures architectoniques. Les rez-de-chaussée, par exemple, décalés par rapport aux ouvertures dans les étages, ne respectent plus le principe de verticalité (n<sup>os</sup> 18, 20, 22, 23, 25, 26, 30, 31, 33, 35, 45, 49, 50, 51, 53, 55, 56, 60, 62, 71, 76, 77, 80, 83, 85).

De même, aux niveaux supérieurs, les baies, qui ont été élargies, surtout dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, perturbent l'équilibre des façades (n<sup>o</sup> 87)<sup>235</sup>. Ces altérations rompent définitivement le rythme et l'unité des bâtiments de la Grand-Rue.

### Fonction des niveaux

Les rez-de-chaussée, parfois ajourés d'arcades de boutiques (n<sup>os</sup> 46, 48- 50-52), ont une vocation essentiellement commerciale. Seuls quelques édifices

<sup>234</sup> C'est le cas, entre autres de la maison de Mottet au n<sup>o</sup> 34, de la maison de la Pierre au n<sup>o</sup> 54, de la rangée de maisons n<sup>os</sup> 56/58/60/62/64, 63, de la maison de Cocatrix au n<sup>o</sup> 74, de l'ancien hôtel des Alpes au n<sup>o</sup> 84 de l'hôtel de ville au n<sup>o</sup> 79.

Les attributions de propriétaires sont faites à partir du cadastre de 1840-1843 et du rapport Widmann / Delaloye.

<sup>235</sup> Au niveau de la fenêtre à l'extrême droite du deuxième étage.

importants, tels que la maison de la Pierre (n° 54), la maison de Nucé (n° 64)<sup>236</sup> et l'hôtel de ville (n° 79), disposent d'un rez-de-chaussée privatif. Dans ce cas, le rez-de-chaussée fait office de cave, percée de jours destinés à l'aération, et pour l'hôtel de ville, côté rue, il sert de vestibule d'entrée.

Les étages, exceptés ceux de l'hôtel de ville, sont tous destinés au logement.

### Structure des ouvertures au rez-de-chaussée

D'une manière générale, les bâtiments de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle ont un rez-de-chaussée d'inspiration classique, caractérisé par une disposition strictement symétrique des percements. Ils s'alignent, dans la plupart des cas, sur les ouvertures des étages. Ces rez-de-chaussée anciens ont parfois été modernisés dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Alors dotés de larges baies (n°s 34, n° 44, 56, 60-62, 76, 31, 33, 63), ils demeurent cependant symétriques. Les percements des rez-de-chaussée asymétriques sont par contre plus variés. Ils sont de trois types : les portes d'entrées de bâtiments à un ou plusieurs panneaux pleins et décorés (n°s 16, 26, 30, 34, 36, 43, 44, 50, 54, 58, 64, 66, 69, 71, 73, 74, 77, 79, 82) ou vitrés dans les panneaux supérieurs (n°s 15, 20, 22, 23, 24, 31, 47, 48, 51, 55, 59, 61, 78, 84), les arcades (n°s 46, 79) et les vitrines de magasins, qui combinent souvent à l'intérieur d'une même ouverture, la porte vitrée et la vitrine d'exposition<sup>237</sup>.

Cependant, même s'ils présentent quelquefois des ouvertures anciennes non retouchées, (n°s 54, 58, 79)<sup>238</sup>, dans la plupart des cas, ils ont été modifiés au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

### Encadrements de portes

Plusieurs très beaux encadrements en pierre<sup>239</sup> datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle subsistent encore dans la Grand-Rue. On en répertorie quatre types : les encadrements rectangulaires simples, les encadrements en arc surbaissé surmontés d'une clé, les encadrements en arc surbaissé à épaulement et les encadrements en anse de panier surmontés d'une clé.

L'encadrement du n° 65, daté de 1690 et orné des armes de Saint-Maurice, appartient au premier type, comme le n° 28, qui porte la date de 1717.

Une corniche, comme au n° 26, parfois associée à un chambranle mouluré, agrément les encadrements des n°s 61 (chambranle à chanfrein), 74 et 81 (chambranle à fascies). Dans le cas du n° 44, c'est un fronton à ailerons

<sup>236</sup> Attribution de propriétaires d'après le cadastre de 1840-1843 et le rapport Widmann / Delaloye.

<sup>237</sup> J'ai séparé ce genre de vitrines de celles des arcades du n° 46, car elles sont généralement de forme carrée ou rectangulaire, plus ou moins allongée. Leur encadrement, comme celui des fenêtres aux étages, est en pierre.

<sup>238</sup> On peut citer au passage la maison de la Pierre au n° 54, la maison de Werra au n° 58 et l'hôtel de ville au n° 79.

<sup>239</sup> Probablement de Saint-Triphon

encadrant les armoiries effacées de la famille de Quartéry qui fait office de dessus de porte.

Les chambranles en arc surbaissé simplement moulurés (n<sup>os</sup> 34, 54, 79), à refends et crossettes posés sur un léger avant-corps également à refends (n<sup>o</sup> 54) ou à courbes et contre-courbes (n<sup>o</sup> 69) appartiennent à la deuxième famille d'encadrements. Ils sont associés à des clés qui adoptent différentes formes : trapézoïdales (n<sup>os</sup> 34, 69, 79), ovale avec un motif rocaille (n<sup>o</sup> 54) ou à cartouche en faible relief (n<sup>o</sup> 58).

Les n<sup>os</sup> 50, 51, 71, qui présentent des chambranles moulurés en arc surbaissé à épaulement surmonté d'une clé trapézoïdale moulurée et couronnée d'une corniche droite, plus complexes dans leur agencement, peuvent être datés de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'encadrement du n<sup>o</sup> 64 se distingue à travers son encadrement en anse de panier, décoré d'éléments en bas relief et surmonté d'un clé.

Les encadrements de portes semblent au XIX<sup>e</sup> siècle, de manière générale, beaucoup plus rigides qu'auparavant, car ils sont souvent en granit (n<sup>os</sup> 19, 73) ou en stuc (n<sup>o</sup> 31 au niveau du linteau). Ils présentent toutefois des éléments décoratifs variés, tels des tables en creux sur les linteaux ou les jambages (n<sup>os</sup> 31, 53), des corniches sur consoles (n<sup>o</sup> 30) ou moulurées (n<sup>os</sup> 32, 74, 84).

### Menuiserie des portes d'entrée de bâtiments

Bien qu'il existe aujourd'hui encore de multiples variantes dans les menuiseries de portes de la Grand-Rue, les plus anciennes, à quatre panneaux rectangulaires, ne sont toutefois que très rarement conservées. Comme les rez-de-chaussée ont été fortement remaniés au cours du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, surtout au niveau des vitrines et de leur entrée, certaines portes anciennes ont probablement disparu à cette époque. Plusieurs maisons patriciennes ainsi que l'hôtel de ville possèdent toutefois encore de très belles menuiseries de style Louis XV. Ces portes se composent pour la plupart de quatre panneaux rectangulaires à courbes et contre-courbes, à épaulements (n<sup>os</sup> 34, 50, 54, 58, 74, 69)<sup>240</sup>, ou à décor en relief en forme de losange sur les panneaux inférieurs (n<sup>os</sup> 64, 79).

Surtout dans la deuxième du XIX<sup>e</sup> siècle, les panneaux supérieurs des portes sont vitrés et ornés d'éléments de ferronnerie (n<sup>os</sup> 19, 31, 51, 59-61, 65, 26, 84). Ils sont quelquefois d'origine, mais dans la plupart des cas, il semble que le vitrage ait remplacé des panneaux de bois plus anciens.

<sup>240</sup> n<sup>os</sup> 34 (maison Mottet - épaulement sur les quatre panneaux), 50 (maison de Bons - courbes et contre-courbes sur les quatre panneaux), 54 (maison de la Pierre - courbes et contre-courbes sur les deux panneaux supérieurs), 58 (maison de Werra - courbes et contre-courbes sur les quatre panneaux), 74 (maison de Courten - courbes et contre-courbes sur les deux panneaux supérieurs), 69 (épaulement sur les quatre panneaux).

Il faut encore noter que les archives nous apprennent que Pierre Louis Dirac est le premier menuisier qui a travaillé à la maison de la Pierre vers 1784. On lui attribue les ouvrages de menuiserie qui décorent le corps de bâtiment au levant, dans lequel s'était logé le capitaine et sa famille. Il est plus difficile de lui attribuer la porte d'entrée de la maison côté rue (*La part du feu*, 1988, pp. 65-81).



Deux motifs sont assez fréquemment utilisés pour les panneaux de bois : la pointe de diamant (n<sup>os</sup> 16, 26, 48, 84, 31, 65) et le losange (n<sup>o</sup> 61). Il semble que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle certains panneaux, surtout dans les parties inférieures, sont abondamment décorés de motifs végétaux (n<sup>os</sup> 19, 80).

### Structure des ouvertures aux étages

Les façades anciennes du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui ont pour la plupart conservé leurs ouvertures d'origine, sont percées de fenêtres assez étroites et rectangulaires. Cette régularité formelle donne à la Grand-Rue son rythme architectural et son caractère homogène.

Malheureusement de fâcheuses interventions au cours deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont quelque peu dénaturé cette harmonie. L'élargissement des ouvertures, entre autre, a déséquilibré l'aspect général de certains bâtiments anciens, qui étaient auparavant beaucoup plus élancés, si on les compare aux édifices qui leur sont contemporains (la fenêtre à l'extrême nord du deuxième étage au n<sup>o</sup> 87). De même, l'ensemble des ouvertures des nouvelles constructions, quelquefois soulignées par d'imposants balcons, accentuent l'axe horizontal au détriment de la verticalité, entamant ainsi la cohérence architecturale de la Grand-Rue (n<sup>os</sup> 18, 20, 22, 72, 25, 37, 39, 57).

### Encadrements des fenêtres

Les encadrements de fenêtres des maisons de la Grand-Rue, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont en pierre de Bex ou de Saint-Triphon<sup>241</sup>, rectangulaires à linteau plat simple ou à crossettes (n<sup>os</sup> 41, 43)<sup>242</sup> et dans les maisons d'envergure à linteau surbaissé pour souligner parfois l'axe central du bâtiment (n<sup>os</sup> 43, 69, 79, 58)<sup>243</sup> ou plus généralement surbaissé et délardé (n<sup>os</sup> 26, 30). A la même époque, une variante de cette forme de linteau se distingue par des épaules retombant à plat (épaulements) (n<sup>os</sup> 49, 51) et une autre à crossettes, exceptionnelle, à la maison de la Pierre (n<sup>o</sup> 54). Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ces variantes tendent à disparaître au profit de simples encadrements rectangulaires, parfois surmontés d'une corniche, en plâtre ou en granit (n<sup>os</sup> 70, 73-75, 81)<sup>244</sup>.

<sup>241</sup> Les archives font allusion à des charrons qui transportaient des matériaux de construction. Il est probable qu'ils aient transporté des pierres provenant des carrières proches de Saint-Maurice (ACSM, R.84).

<sup>242</sup> C'est le cas de l'encadrements de la fenêtre au premier étage du n<sup>o</sup> 41 et celui des fenêtres du premier et du deuxième étages au n<sup>o</sup> 43, les autres ayant été refaits de manière plus sommaire ultérieurement.

<sup>243</sup> C'est le cas de la fenêtre du premier étage au-dessus de la porte d'entrée du n<sup>o</sup> 43 - à noter les voûtes en arc brisé que l'on peut entrevoir à l'intérieur de la bâtisse - et pour les deux fenêtres au-dessus de la porte d'entrée du bâtiment des n<sup>os</sup> 69, 79 et toutes les fenêtres de la maison patricienne des de Werra au n<sup>o</sup> 58.

<sup>244</sup> Comme par exemple aux n<sup>os</sup> 70 (plâtre), 73-75 (en granit et surmonté d'une corniche) on peut remarqué que ces encadrements ont sur le bord interne deux légers chanfreins, 81 la fenêtre du premier étage à l'angle de la façade méridionale est surmonté d'une corniche.

## 5.1.2. Les toitures

### Forme des toitures

Les édifices de la Grand-Rue, construits en contiguïté, ont le plus souvent des toits simples en bâtière, forme qui convient à cette ordonnance. Leur différence de hauteur et de forme s'expliquent par leur position dans l'alignement de la rue. Ainsi, les bâtiments d'envergure, en position isolée ou en tête de rue, sont coiffés d'un toit à croupes (n<sup>os</sup> 23, 37, 39, 63-65) ou à demi-croupes (n<sup>os</sup> 16, 34, 48, 64, 85, 87). Le toit à croupes à coyaux est répandu dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> 25, 69, 79, 81). A partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'influence du néo-classicisme, cette forme semble avoir disparu au profit du toit en bâtière (n<sup>os</sup> 66, 68, 70). D'autre part, certains pans de toits sont percés de lucarnes (n<sup>os</sup> 69, 79, 81, 83, 34, 46, 70)<sup>245</sup>, probablement ajoutées postérieurement, et bons nombre d'entre eux possèdent des combles.

### Couverture

Dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les autorités aigaunoises exigent des particuliers qu'ils couvrent de tuiles plates du Chablais ou d'ardoises naturelles le toit en bois de leur maison. Les particuliers, contraints d'effectuer à leurs frais ces réfections, reçoivent tout de même une aide financière en cas de besoin<sup>246</sup>.

La couverture des édifices publics est aussi remplacée. On utilise pour le théâtre de l'ardoise de Vernayaz, livrée en 1819 par un certain Sergneux<sup>247</sup>. Par contre, l'hôtel de ville, à l'exception d'un pan de toit en ardoise, est couvert avec des tuiles fournies par le tuilier Pittet de Bex<sup>248</sup> à l'artisan Louis Saydoux<sup>249</sup>.

Ces couvertures subsistent encore aujourd'hui, mais dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, quelques unes de celles-ci ont été remplacées lors de reconstructions ou de rénovations (n<sup>o</sup> 19, 39, 41-43; 45-47, 53, 22, 24, 38-40-42-44) par des matériaux artificiels, tels que de la tôle ou de l'ardoise artificielle ("éternit").

<sup>245</sup> C'est le cas des n<sup>os</sup> 69 (côté Grand-Rue), 79 (du côté de la place du Parvis), 81 (côté Grand-Rue et place du Parvis), 83 (côté Grand-Rue).

Contrairement aux lucarnes des numéros impairs qui sont en majorité du côté de la Grand-Rue, celles des numéros paires se trouvent plutôt sur le pan de toit donnant sur le Rhône. C'est le cas des n<sup>os</sup> 34, 46, 70 (seule maison dont les deux pans de toit, côté Grand-Rue et côté Rhône, sont garnis de lucarnes)

<sup>246</sup> ACSM, R.84, p. 146 : "1827 - 12 écus 16 batz payés à Ambroise Borgeat (13.5.1827) de Salvan pour 16 toises d'ardoises destinées à couvrir le toit de la maison de la veuve Gillan auparavant en bois. Cette œuvre faite en vue de détruire peu à peu les toits en bois en aidant les particuliers qui ne sont pas moyennés".

ACSM, R.148, p. 83 : "1825 - les autorités obligent tous les bâtiments couverts en amellens de changer en couverture en tuiles ou ardoises. Mais la ville aide par des subventions les pauvres dans cette opération, alors que cette dernière sera pour les personnes aisées à leurs frais".

<sup>247</sup> ACSM, R.84, p. 12.

<sup>248</sup> ACSM, R. 84, pp. 187, 217.

<sup>249</sup> ACSM, R.84, pp. 27, 28, 51, 131, 188

## Epis de faîtage

Actuellement, quelques maisons d'envergure, tels que l'hôtel de ville (n° 79) ou la maisons de Courten (n° 74), sont encore ornées d'épis de faîtage, dont l'érection semble avoir été le privilège de la noblesse et des autorités.

## Avant-toits

Les avant-toits des maisons de la Grand-Rue sont le plus souvent peu saillants et plats (n°s 16, 18, 26, 30, 32, 34, 36, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56-62, 66, 68 70, 74-78, 82, 19, 21, 23, 25, 31, 37, 41-43, 47, 57-61, 87), mais il peut arriver qu'ils soient cintrés et lambrissés (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) (n°s 24, 63-65), à gorges (n°s 28, 64, 43, 49, 51, 69, 83, 85), décorés de caissons (n°s 22, 39) ou de consoles (fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècles) (n°s 80, 84, 13-15-17, 55). Ils sont souvent en bois, mais il peut arriver qu'ils soient en plâtre.

### 5.1.3. Les matériaux de construction

Après avoir analysé la composition générale des façades, il est nécessaire pour saisir toute l'intérêt architectural des édifices de la Grand-Rue de prendre en compte des données plus spécifiques, telles que les matériaux de constructions. Il est indispensable de recourir à une démarche systématique lorsque l'on discute de matériaux, car même si la technique de construction est identique pour toutes les façades de la Grand-Rue - il s'agit de façades en maçonnerie porteuse, dont les plus anciennes sont en blocage de pierre (moellons) ou de béton recouverts d'un enduit - bon nombre de structures et d'éléments architecturaux diffèrent par leurs matériaux. Après analyse, on peut distinguer quatre grandes catégories de matériaux utilisés pour les façades : des éléments de maçonnerie tels que du béton et du ciment pour des bâtiments ou des rajouts datant de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, du crépi ou de la pierre pour des édifices plus anciens; des roches, telles que du marbre, du travertin ou du granit<sup>250</sup> et des placages de ces mêmes roches pour certains rajouts au cours du XIX<sup>e</sup> siècle; enfin du stuc pour certains éléments de décoration<sup>251</sup>.

<sup>250</sup> Les archives font mention d'un certain Charles Bucalione, neveu de l'artisan paveur Michel Rama de Graye, a été payé en 1829 pour avoir fait 264 voyages de pierres granitiques (R.84 p.185). Ces pierres ont très probablement servi à paver la ville, mais aussi à exécuter les éléments de décorations que nous trouvons encore aujourd'hui dans la Grand-Rue.

<sup>251</sup> Ces matériaux sont surtout utilisés dans les encadrements de portes, de vitrines et de fenêtres, accessoirement pour les éléments décoratifs.

## 5.2. Le décor des façades

A l'exception des façades de maisons patriciennes, dont le décor, plus raffiné, montre un savoir-faire artisanal remarquable, les bâtiments de la Grand-Rue ne présentent généralement aucun luxe ostentatoire. Toutefois, on pressent derrière cette apparente simplicité décorative, la volonté de la part des bâtisseurs d'inscrire les édifices dans la continuité architectonique de la Grand-Rue.

### 5.2.1. Cordons et corniches

Souvent les niveaux des façades de la Grand-Rue sont séparés sur toute la longueur par un cordon ou une corniche. Ces éléments architecturaux ont non seulement une fonction décorative, mais aussi un rôle équilibrant, c'est-à-dire qu'ils établissent l'harmonie de l'édifice en pondérant la prédominance des axes verticaux.

Ces articulations horizontales sont présentes à tous les étages dans plusieurs maisons patriciennes du XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> 46, 48-50-52, 54-56-58-60-62-64), plus particulièrement au n<sup>o</sup> 44, où les cordons font corps avec les tablettes des fenêtres, et à l'hôtel de ville (n<sup>o</sup> 79).

Ces dispositions tendent à se raréfier dans les maisons d'architecture plus modestes, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècles. L'horizontalité est alors plutôt marquée au rez-de-chaussée par l'alignement en discontinu des corniches et des linteaux de portes d'entrée ou de vitrines (n<sup>os</sup> 23, 41-43, 49-51-53, 59-61, 69, 71, 73-75-77, 83, 66, 28, 34, 66, 74-76-78, 82, 84) et dans les étages par des balcons, courant le long de la façade, rajoutés ultérieurement.

### 5.2.2. Tablettes

Les tablettes des maisons de la Grand-Rue sont généralement simples et saillantes et se confondent avec le bas de l'encadrement (n<sup>os</sup> 19, 31, 53, 73-75 59-61, 28)<sup>252</sup>. Il existe toutefois quelque variantes, telles que des tablettes à épaulements, datant probablement de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> 54, 58), des tablettes sur cavet (n<sup>os</sup> 16, 30, 68-70, 80, 84, 41-43)<sup>253</sup> et des tablettes saillantes sur consoles (n<sup>os</sup> 35, 81). De plus, il existe quelques cas particuliers, tels que des tablettes saillantes en encorbellement sur billettes (n<sup>os</sup>

<sup>252</sup> Ce genre de corniches ont dans certains cas peut-être été rajoutées ultérieurement sur des encadrements peu saillants.

<sup>253</sup> n<sup>os</sup> 16, 30, 68-70 (tablettes des fenêtres du premier étage sont en plus prises dans le bandeau séparant le premier du rez-de-chaussée), 80, 84 (tablette à quart de rond sur tablettes), 41-43 (tablettes intégrées à l'encadrement, sauf pour la fenêtre centrale au-dessus de la porte qui n'a pas de tablette).

35, 81) et des tores le long des fenêtrures, formant la bordure supérieure d'un bandeau, qui se confond avec la base de l'encadrement de la fenêtrure (n° 85). Les tablettes sont difficiles à dater, car elles ne sont pas toutes d'origine. Certaines ont subi des rénovations et d'autres ont été rajoutées sur des fenêtrures simples. Il est donc préférable dans l'état actuel de nos connaissances de s'en tenir à une catégorisation générale de ces éléments décoratifs.

### 5.2.3. Appui de fenêtrures

Des appuis en ferronnerie garnissent les fenêtrures de quelques bâtiments de la Grand-Rue. Les plus anciens, de style Louis XV, se déploient en volutes lâches (n°s 26, 45-47) ou serrées, comme dans le très bel exemple à la maison de Werra (n° 58). Ces appuis, ornant les fenêtrures du premier étage, déroulent leurs multiples volutes à fines palmettes, datant, semble-t-il, de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

D'autres appuis en fonte, probablement de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, garnissent aussi certaines fenêtrures (n°s 75, 84).

### 5.2.4. Clés saillantes

Les clés saillantes surmontant des encadrements de portes ou de fenêtrures sont généralement réservées aux maisons patriciennes ainsi qu'à l'hôtel de ville.

Elles sont pour la plupart trapézoïdales et moulurées au-dessus des portes d'entrées anciennes (n°s 69, 79, 34, 50, 64), excepté la maison de la Pierre (n° 54) et la maison de Werra (n° 58), qui sont surmontées pour la première d'un cartouche à motif rocaille et pour la deuxième d'un cartouche à faible relief à volutes. De même, la porte d'entrée de l'hôtel de ville, côté rue, est surmontée d'un cartouche orné des armoiries de Saint-Maurice<sup>254</sup>.

Les fenêtrures des n°s 69 et 81 (côté place du Parvis), celles de la maison de Werra (n° 58) ainsi que la baie qui surmonte la porte d'entrée de l'hôtel de ville, sont ornées de clés à volutes avec au centre des motifs en relief quasiment semblables (n°s 58, 79).

Un des beaux exemples de clés décorées se trouve aussi sur la façade de la maison de la Pierre (n° 54). Depuis le rez-de-chaussée jusqu'au deuxième étage, toutes les ouvertures sont surmontées de clés à motif rocaille, avec au-dessus de la porte d'entrée une fenêtrure ornée d'une clé remarquable, avec un visage en relief.

Les n°s 41-43, 46, 48-50-52 présentent des clés plus récentes, probablement refaites au début du XX<sup>e</sup> siècle d'après le modèle trapézoïdale ancien, mais traité sur un mode mécanique.

<sup>254</sup> L. Dupont-Lachenal, 1938, p. 459 : Léon Dupont Lachenal décrit ainsi les armoiries de Saint-Maurice "Parti d'azur et de gueules, à la croix tréflée d'argent brochant sur le tout".

### 5.2.5. Balcons

De nombreuses façades sont ornées de balcons peu profonds en fer forgé ou en fonte<sup>255</sup>. Plus que décoratifs ils sont là pour souligner l'axe de symétrie (n<sup>os</sup> 13-15-17, 31, 58, 68, 69, 74-76, 84) et l'entrée principale (n<sup>os</sup> 13-15-17, 34, 58, 68, 69, 73, 77, 83, 84, 87) du bâtiment. Dans certains cas, ils atténuent les irrégularités architecturales (n<sup>os</sup> 16, 34, 45) ou rythment régulièrement les façades, leur conférant ainsi une continuité architecturale dans l'alignement de la Grand-Rue (n<sup>os</sup> 74-76-78)

Les balcons courts, qui soulignent une seule fenêtre (n<sup>os</sup> 13-15-17, 31, 57, 69, 73, 77, 83, 16, 24, 34, 58, 68, 74, 80 au premier étage, 84, 87) sont plus répandus que ceux qui couvrent deux ou trois travées (n<sup>os</sup> 19, 25, 33, 36, 45, 66, 72, 83 le balcon du deuxième étage). Les petits balcons participent à la dynamique générale des édifices en accentuant les axes verticaux, alors que les balcons qui courent le long des façades expriment les axes horizontaux. D'une manière générale, les premiers soulignent les ouvertures de maisons anciennes construites au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, alors que les seconds, aux gardes-corps quelquefois pleins (n<sup>os</sup> 25, 33), sont caractéristiques des bâtisses (re)construites au XX<sup>e</sup> siècle (n<sup>os</sup> 19, 25, 72) ou sont du moins des rajouts de cette époque sur des bâtiments plus anciens (n<sup>o</sup> 33, 83 au deuxième étage, 36, 66).

Les balcons anciens ont généralement des gardes-corps en fer forgé à motifs Louis XV (n<sup>os</sup> 69, 81)<sup>256</sup> et reposent sur des consoles en pierre (n<sup>os</sup> 81, 78)<sup>257</sup>, parfois décorées de billettes (n<sup>o</sup> 74) ou de motifs incisés<sup>258</sup>. Le balcon à épaulements de la maison de Werra (n<sup>o</sup> 58) fait exception, car il semble avoir été refait à partir du modèle ancien, sans toutefois avoir conservé les structures portantes et le garde-corps d'origine. Le balcon de la maison n<sup>o</sup> 34 date probablement du début du XIX<sup>e</sup> siècle avec ses doubles consoles ornées de palmes et sa décoration en forme de rosace sous son assise.

Les balcons, qui possèdent des gardes-corps en fonte à motifs en S, en forme de cœur et à volutes affrontées (n<sup>os</sup> 16, 66 au deuxième étage, 68, 81, 87), ont été exécutés durant le XIX<sup>e</sup> siècle probablement par un seul et même artisan. Ceux-ci reposent quelquefois sur des consoles en fonte (n<sup>os</sup> 81, 87) ou en granit (n<sup>os</sup> 80, 83). L'un des exemples les plus intéressants est certainement le balcon de l'ancien hôtel des Alpes (n<sup>o</sup> 84)<sup>259</sup> qui repose sur deux double consoles en granit. La plupart des balcons possèdent des consoles refaites au début du XX<sup>e</sup>

<sup>255</sup> Rapport Widmann / Delaloye : les balcons en fer forgé ont moins d'un mètre de profondeur selon les mesures faites par Delaloye et Widmann.

<sup>256</sup> Tout comme les appuis de fenêtres, les gardes-corps ont des motifs à volutes lâches (n<sup>os</sup> 69, 81 côté rue/côté place du Parvis) ou serrés (n<sup>os</sup> 74, 79).

<sup>257</sup> C'est le cas par exemple du balcon du deuxième étage au n<sup>o</sup> 81 côté rue et du balcon du premier étage au n<sup>o</sup> 78.

<sup>258</sup> C'est le cas du balcon de l'hôtel de ville du côté de la place du Parvis (n<sup>o</sup> 79)

<sup>259</sup> Cet ancien hôtel porte aujourd'hui le nom de "manoir rhodanien".

siècle (n<sup>os</sup> 16, 66). Certains, au contraire, sont dépourvus de consoles, car leur assise en béton supporte à elle seule l'ensemble (n<sup>os</sup> 68, 81).

Il peut arriver que des balcons, dont certains éléments ont été rénovés au XX<sup>e</sup> siècle, mêlent plusieurs styles et plusieurs époques. C'est le cas des balcons situés au-dessus de la porte d'entrée des maisons n<sup>os</sup> 73 et 77, dont les gardes-corps sont d'une facture plus récente que les consoles en granit, datant probablement du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 5.2.6. Chaînes d'angle et chaînes intermédiaires

Les chaînes d'angle, mais aussi les chaînes intermédiaires participent à la dynamique générale de la Grand-Rue en marquant la verticalité des édifices. Toutefois, seuls les bâtiments, en tête et en fin de rangée, ainsi que les longues façades en sont pourvus.

Ces éléments décoratifs ont pour fonctions d'exprimer l'angle libre des édifices, donnant en général sur une rue latérale ou une place<sup>260</sup>, ainsi que de diviser et d'alléger visuellement les longues façades, comme c'est le cas pour la rangée de maisons n<sup>os</sup> 54 à 64.

Les chaînes d'angle sont soit rectilignes, lisses ou à refends, soit en harpe. Il est très difficile de les dater précisément d'après leur type, car on les trouve représentées sur des édifices de tout style et toute époque. Par contre, le

<sup>260</sup> L'analyse de la position dans le tissu urbain des bâtiments aux chaînes d'angle n'est pas aisée, car elle ne repose que sur des hypothèses.

Le n° 23 se positionne logiquement en fin de rangée, par contre l'édifice récent (XX<sup>e</sup> siècle) n° 25 qui est en tête de rangée ne possède pas de chaîne d'angle. Ceci est tout à fait normal, car au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, le n° 25 ne devait pas exister. Par conséquent, soit il y avait à sa place une maison plus ancienne avec chaîne d'angle, soit, ce qui est plus probable, c'est l'actuel n° 31, édifice à chaîne d'angle, qui commençait la rangée suivante de maisons (contrôler sur cadastre).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la place de l'actuelle rue Charles-Louis de Bons, entre le n° 37 - bâtiment du XX<sup>e</sup> siècle qui remplace un bâtiment plus ancien - et le n° 39 (Ecu du Valais - bâtiment restauré quand?), se trouvait une maison (cf. cadastre - à contrôler).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la ruelle des Petites-Fontaines ainsi que les édifices qui la bordaient existaient déjà. C'est la raison pour laquelle les n<sup>os</sup> 63 et 65, qui sont en fin et en tête de rangée, ont des chaînes d'angle.

Il est à noter, pour confirmer les dates de construction des édifices, que le fronton de la porte septentrionale du n° 65 porte la date de 1690. Les fondations de cette maison qui date du XVII<sup>e</sup> siècle prouve que ce chesal n'a pas fondamentalement changé depuis 1690.

Il en va de même pour l'hôtel de ville n° 79 et la maison n° 81 qui depuis en tout cas le XVIII<sup>e</sup> siècle bordent la place du Parvis. C'est la raison pour laquelle ces édifices ont eux aussi à leur angle une suite de pilastres pour le n° 79 et une chaîne d'angle pour le n° 81.

La chaîne d'angle du n° 81 se poursuit sous le toit côté Grand-Rue sous forme de cannelures rondes à listel.

La chaîne d'angle du n° 87 marque la fin de la Grand-Rue au nord, du côté des numéros impaires.

La chaîne d'angle du n° 16 commence la rangée des numéros paires.

Les n<sup>os</sup> 36 et 44 ne comportent pas de chaîne d'angle - comme ils auraient dû logiquement en avoir en étant en fin et en tête de rangée - car au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la place de la rue Fernand Dubois se trouvait une maison (à contrôler dans les cadastres). La structure actuelles ne correspond plus à la structure originelle, c'est la raison pour laquelle il apparaît des dissonances dans le tissu urbain.

Logiquement la chaîne d'angle du n° 84 clôt la rangée des numéros paires.

matériaux dont elles sont faites peuvent nous permettre parfois de mieux les situer dans le temps.

Il semble que les chaînes d'angle rectilignes soient parfois en tuf (n° 87)<sup>261</sup> ou en crépi (n° 23), alors que les chaînes d'angle en harpe sont plutôt en stuc (n° 16, 31, 81)<sup>262</sup>, en crépi épais (n° 63-65) ou en granit (n° 84)<sup>263</sup>. Leur appareil plutôt sec et assez rigide les placent dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle.

On trouve des chaînes intermédiaires, lisses ou à refends, pour articuler l'impressionnante rangée de maisons allant du n° 54 au n° 64 de la Grand-Rue, mais aussi sur l'hôtel de ville. Celui-ci comporte deux chaînes intermédiaires et deux chaînes d'angle de pilastres superposés, qui se distribuent régulièrement sur la façade principale. Le style de leurs chapiteaux passe, selon l'usage, du toscan au dorique plus on s'élève dans les étages.

### 5.3. Architectes et artisans

Les archives dépouillées dans le cadre de cette recherche ont livré essentiellement des noms d'artisans ayant travaillé sur des édifices publics au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que ces renseignements soient quelque peu lacunaires, surtout pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, ils ont toutefois permis d'établir un tableau comprenant 91 noms d'artisans, ayant travaillé spécifiquement sur des édifices importants de la Grand-Rue, et un autre, plus général, de 121 artisans attestés au cours du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec la mention de leur corps de métier, ainsi que les constructions auxquelles ils ont collaboré et l'époque durant laquelle ils ont travaillé.

Tous les corps de métiers sont représentés, que ce soient les métiers du bois, du fer, de la pierre ou du verre, même si les vitriers sont minoritaires.

Excepté les tuiliers et gypsiers, souvent originaires du Chablais vaudois, la plupart de ces artisans sont domiciliés à Saint-Maurice; quelques uns, comme par exemple François Dirac ou Etienne Trélanche, habitent dans la Grand-Rue<sup>264</sup>.

<sup>261</sup> La chaîne d'angle rectiligne à refends irréguliers est seulement présente dans les étages.

<sup>262</sup> Au n° 16, 31 et 81, les chaînes en harpe ne sont présentes que dans les étages, pour le n° 81 elle se poursuit sous le toit par des cannelures rondes à listel.

<sup>263</sup> La chaîne d'angle du n° 84 est d'origine

<sup>264</sup> ACSM - Atlof : R.127 p. 3 n° 15, 16, 18 et R.128 p.9 / Michel Barman : R.127 p.4 n° 64-65 / François Bocard : R.127 p. 4 n° 25 / Maurice Bouquet : R.127 p. 5 n° 115, 117 / Joseph Briand : R.127 p. 7 n° 58 / François Commermond : R.127 p. 5 n° 101-103 / François Dirac : R.127 p. 5 n° 1 / Louis Dirac : R.127 p. 7 n° 1-2 / Jacques Duboule : R.127 p. 4 n° 101 / Eugène Duroux : R.127 p. 7 n° 69-71 / Jacques Fèvre : R.127 p. 2 n° 15, p.4 n° 32-33 / Grenat François : R.127 p. 5 n° 19 / Joseph Hartmann : R.127 p. 3 n° 23, 24<sup>10</sup> / Adrien Rivaz : R.127 p. 7 n° 7, 53 / Louis Seydoux : R.127 p.4 n° 24 / Jean Symphal : R.127 p. 2 n° 3, 21 / Etienne Trélanche : R.127 p. 5 n° 65.



D'autres artisans, tel que l'horloger allemand Langenberger<sup>265</sup>, sont de passage dans la ville, car leurs activités très spécialisées répondent à une demande locale faible.

On fait également appel au XVIII<sup>e</sup> siècle, plus rarement par la suite, au savoir-faire de maîtres maçons valsésiens dans les grands chantiers, tel que celui de l'église Saint-Sigismond.

Cet apport de main-d'œuvre extérieure à la ville de Saint-Maurice ne doit toutefois masquer la présence, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, de grandes dynasties d'artisans agaunois, tous spécialisés dans un domaine bien précis de la construction : les Barman, les Cardisi, les Duroux, les Passaguay, les Perrot sont dans les métiers de la pierre, les Bouquet, les Cassagnol dans les métiers du fer, les Dirac dans les métiers du bois et les Charles dans les métiers de l'ardoise ou de la tuile.

Même si les artisans ayant travaillé à Saint-Maurice au XIX<sup>e</sup> siècle nous sont pour la plupart connus grâce aux archives, leur nombre et leur diversité rend toutefois difficile toute attribution. Pour le seul hôtel de ville, on compte quelque 17 artisans ferblantiers au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, les renseignements tirés des archives au sujet du coût et de la nature des travaux effectués dans les édifices publics restent assez vagues<sup>266</sup>. Quelques attributions semblent possible, mais elles sont trop ponctuelles pour pouvoir tenter une analyse plus générale de l'artisanat agaunois.

Seule une mention d'archives atteste d'une attribution; celle de la grille en fer forgé de la maison Chasse<sup>267</sup> qu'exécuta l'artisan Léopold Adelhoff dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>268</sup>. D'autres attributions, dans l'état actuel des recherches, demeurent hypothétiques.<sup>269</sup>

<sup>265</sup> Les archives ne font pas mention d'un séjour prolongé ou d'un éventuel établissement à Saint-Maurice de l'horloger Langenberger.

<sup>266</sup> Exemple : ACSM, R.84 p. 66 - "1822, 8 écus 3 batz payés à Fèvre pour vitres mises à l'hôtel de ville". - On ne connaît pas la date exacte des travaux, ni le prénom de l'artisan, ni l'emplacement des vitres.

Les mentions d'archives ne sont pas toujours aussi vagues, mais il manque de manière générale des renseignements précis pour attribuer à chaque artisan des éléments architecturés dans les différents édifices de la ville.

<sup>267</sup> ACSM, R.24, p. 2.

<sup>268</sup> ACSM, R.84 p. 162.

<sup>269</sup> Un maître maçon, Michel Morcha<sup>269</sup>, qui est attesté en 1693-1694 et en 1714-1719 à Saint-Maurice, a peut-être exécuté en 1714 la porte d'entrée nord-ouest de l'église Saint-Sigismond. Il aurait exécuté à Martigny la porte d'entrée à fronton brisé de la maison Ganioz entre 1717 et 1719<sup>269</sup>. Si tel est le cas, on pourrait lui attribuer la porte à fronton brisé de la maison Gay-de Quartéry et en rapport avec ses activités en 1710 et 1711, la porte d'entrée de la maison Schmid (chanoines)<sup>269</sup> et de la maison Brindlen à Sion<sup>269</sup>.

Cette attribution n'est cependant de loin pas certifiées.

## CONCLUSION

L'étude historique du développement général de la ville de Saint-Maurice, et, à travers lui, des édifices de la Grand-Rue, a permis, pour la période allant de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècles, de rendre compte d'un patrimoine digne d'intérêts.

Non pas qu'il soit particulièrement remarquable, mais il révèle des pans d'une histoire encore méconnue. Pour en saisir les fondements, ce travail s'articule, dans un premier temps, autour de l'événement particulièrement significatif qu'est le grand incendie de 1693. Celui-ci constitue à la fois un repère temporel et un motif d'analyse de l'évolution architecturale du domaine bâti.

Durant les cent cinquante ans qui suivent ce sinistre, les reconstructions et les aménagements urbains, souvent motivés par une volonté d'embellissement, bouleversent considérablement la physionomie encore médiévale de Saint-Maurice. Le démantèlement progressif des fortifications et la suppression des portes ouvrent la ville à de nouveaux axes d'extension hors les murs, dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce développement urbain est cependant interrompu assez brutalement dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, par d'irréversibles destructions, qui, entre autre au niveau des axes routiers, transforment de manière radicale le visage de la ville.

Ces interventions influent inévitablement sur le domaine bâti de Saint-Maurice. Il subit en effet aussi de lourdes pertes, qui dénaturent son caractère architectural. C'est pourquoi, cette étude a choisi d'analyser les édifices publics et privés de la Grand-Rue, dont certains demeurent encore intacts aujourd'hui. Une analyse architecturale et décorative de cet "ensemble" permet, au-delà des diversités, de catégoriser les éléments qui le composent, afin de tenter une datation.

Ce travail de mémoire ne prétend toutefois pas aux certitudes, mais préfère amorcer des pistes de lectures, qui pourront s'avérer utiles à de futures recherches plus approfondies sur l'architecture aigaunoise.

## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

Archives communales de Saint-Maurice (ACSM)  
 Archives de l'Etat du Valais (AEV)  
 Archives de l'Abbaye (AA)  
 Archives paroissiales (AP)

MERIAN, Mattaeus, *Topographia Helvetiae, Rhetiae et Valesie*, sl., 1642.

### DICTIONNAIRES

*Architektenlexicon der Schweiz*, Basel, Birkhäuser Verlag, 1998.

### ARTICLES

BERTRAND, Jules-Bernard, "L'incendie de St-Maurice du 23 février 1693", in *Annales valaisannes*, Lausanne, tome 2, année 8 (1933), pp. 125-138.

BERTRAND, Jules-Bernard, "Le château de St-Maurice", in *Annales valaisannes*, Saint-Maurice, série 2, tome 3, année 13 (1938), pp. 427-456.

BIOLEY Pierre, "Les archives de St-Maurice", in *Annales valaisannes*, Lausanne, tome 3, année 5 (1921), pp. 147-150.

BLONDEL, Louis, "Saint-Maurice. Nouvelles fouilles sur l'emplacement des basiliques", in *La Suisse primitive. Notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses*, tome 8, Bâle, 1944.

BLONDEL, Louis, "Les anciennes basiliques d'Agaune. Etude archéologique", in *Vallesia*, tome 3, Sion 1948, pp. 40-48.

BOURBAN, Pierre, "Les anciennes fortifications et le pont de Saint-Maurice", in *Le drapeau suisse*, tome 6, Lausanne, 1915, pp. 1-24.

BOURBAN, Pierre, "Les fouilles de Saint-Maurice", in *Indicateur d'antiquités suisses*, tome 14, Zürich, 1912, tome 18, 1916, pp.185-188.

CASSINA, Gaëtan, "Des goûts et de quelques couleurs en Valais à la fin de l'ancien Régime. Notes d'histoire de l'art", in *1788-1988, Sion, la part du feu : Urbanisme et société après le grand incendie*, Sion, 1988, pp. 65-81.

COUTAZ, Jean-Pierre, " Œuvre de Saint-Augustin : un siècle de présence", in *Saint-Maurice hier et avant-hier*, 1997, pp. 1-24.

COUTAZ, Gilbert, "La ville de St-Maurice d'Agaune avant la Grande Peste : étude d'histoire sociale d'après la liste des contribuables de 1303 (avec une étude linguistique du mot exeva(-napar Maurice Casanova)", in *Vallesia*, tome 34, Sion, 1979, pp. 175-278.

DONNET, André, ZIMMERMANN Charles, "Etienne-Louis Macognin de la Pierre (1731-1793), sa famille et ses constructions de Saint-Maurice", in *Vallesia*, tome 14, Sion, 1959, pp. 189-244.

DUBUIS, François-Olivier, "La Gloriette et les anciennes fortifications de Saint-Maurice", in *Vallesia*, tome 31, Sion, 1976, pp. 225-239.

DUBUIS, François-Olivier, "La cure de Saint-Sigismond à Saint-Maurice", in *Vallesia*, tome 31, Sion, 1976, pp. 193-224.

DUBUIS, François-Olivier, LUGON Antoine, "Passage sans frontière ou garde du pays : le rôle du défilé de Saint-Maurice jusqu'en 1815", in *Le Général Dufour et Saint-Maurice, Saint-Maurice*, 1987, pp. 13-41.

DUBUIS, François-Olivier, LUGON Antoine, "Les premiers siècles d'un diocèse alpin : recherche, acquis et questions sur l'évêché du Valais", in *Vallesia*, tome 48 (première partie), 1993, pp.1-74; tome 50 (deuxième partie), 1995, pp. 1-196.

DUPONT LACHENAL, Léon, "Agaune vue par ses hôtes au cours des siècles", Communication faite au VIII<sup>e</sup> Congrès Rhodanien à l'Université de Lausanne, 28 juin 1934, in *Actes du Congrès*, Lausanne, 1935, pp. 72-79.

DUPONT LACHENAL, Léon, "Les armoiries communales du district de Saint-Maurice", in *Annales valaisannes*, Saint-Maurice, série 2, tome 3, année 13 (1938), n<sup>o</sup> 4, pp. 457-471.

DUPONT LACHENAL, Léon, "D'un hospice à une commune", in *Annales valaisannes*, Saint-Maurice, série 2, tome 10, année 32 (1957), pp. 131-141.

DUPONT LACHENAL, Léon, CASANOVA, Ulysse, "Le décor héraldique de l'Hôtel de Ville de Saint-Maurice ou Les Familles bourgeoises de Saint-Maurice et leurs armoiries", in *Annales Valaisannes*, Sion, année 46 (1971), pp. 81-410, année 47 (1972), pp. 91-93.

GRANDJEAN, Marcel, "L'architecte Guillaume Delagrange", in *Le refuge huguenot en Suisse*, Lausanne, 1985, pp. 239-241.

MACOGNIN DE LA PIERRE, Charles-Melchior, DONNET André, "Notes du Dr. Charles Macognin de la Pierre, vice-bourgmestre, sur l'activité de la municipalité de Saint-Maurice, du 23 décembre 1813 au 2 octobre 1814", in *Annales valaisannes*, Saint-Maurice, tome 13, année 40 (1965), pp. 93-112; in *Mélanges publiés à*

*l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la réunion du Valais à la Suisse, (1815-1965), Saint-Maurice, 1965, pp. 93-112.*

PRADERVAND, Brigitte, "Saint-Maurice ; brève promenade dans le décor d'architecture du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècles", in *Revue treize étoiles*, 1993, pp. 8-15.

WINISTORFER, Jörg, "La cluse alpestre du Rhône", in *Les Fortifications de Saint-Maurice, Pourquoi?*, documentation rassemblée par le Lieutenant-colonel Jean Zeissig, Lavey-Village : Association Saint-Maurice pour la recherche de documents sur la forteresse, 1977, pp. 50-53.

## OUVRAGES

BERTRAND, Jules-Bernard, *Le folklore de St-Maurice*, Cahiers valaisans de folklore n° 30, Sierre, 1935.

DONNET, André, *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954.

DONNET, André, *Châteaux du Valais*, Martigny, 1963 (2<sup>e</sup> édition en 1982).

DUBUIS François-Olivier, ZIMMERMANN Charles, *Musée militaire du Valais : château de Saint Maurice*, Saint-Maurice, 1974.

DUBUIS François-Olivier, ZIMMERMANN Charles, *Guide du château et des fortifications de Saint-Maurice*, Saint-Maurice, 1997.

DUPONT LACHENAL Léon, *Saint-Maurice d'Agaune : l'abbaye, la cité*, coll. Trésors de mon pays, Neuchâtel, 1983.

GATTLEN, Anton, *L'estampe topographique du Valais*, 2 tomes (1548-1850 / 1850-1899 et supplément 1600-1849), Martigny, 1987.

HAYOZ, Jean-Paul, TISSERAND Félix, *Documents relatifs aux Capucins de la Province de Savoie en Valais 1603-1766*, Bibliotheca Vallesiana n° 4, Martigny, 1967.

MEINERS, Christoph, *Briefe über die Schweiz*, Berlin, 1788-1790.

MICHEL, Jules, *Contribution à l'histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice*, Fribourg, 1899.

REVAZ, Georges, BERGUERAND, Raymond, *Saint-Maurice et la vallée du Trient autrefois*, Martigny, 1978.

RIVAZ (de), Anne-Joseph, *Histoire analytique de la Ville et Bourgeoisie de Saint-Maurice d'après les titres et documents existant dans ses archives*, s.l., s.d.

SULPICE, P., *Les Capucins en Valais*, Saint-Maurice, 1939.

WAGNER, Carine, *Le Chablais dans les pas des archéologues du Paléolithique au Haut Moyen Age*, Monthey, 1998.

*La maison bourgeoise en Suisse*, publié par la Société suisse des ingénieurs et architectes, tome 27 (canton du Valais), Zurich et Leipzig, 1935.

*Vallis poenina. Le Valais à l'époque romaine*, catalogue de l'exposition, Sion, Musée cantonal du Valais, 1998.

#### TRAVAUX NON PUBLIES

CASSINA, Gaëtan, "La maison Ganioz de Martigny, dite le Manoir", rédigé en 1999.

LÜTHI, Dave, "Les églises paroissiales de Sembrancher et de Saint-Maurice : étude des bâtiments et des prix-faits", travail de séminaire, Université de Lausanne, Section d'Histoire de l'art, 1996.

RAEMY-BERTHOD, Catherine, "La production architecturale en Valais de François-Casimir Besson (1869-1944), travail de mémoire, Université de Lausanne, Section d'Histoire de l'art 1992.

**ABREVIATIONS**

- ACSM : Archives communales de Saint-Maurice  
AEV : Archives de l'Etat du Valais  
AA : Archives de l'Abbaye  
AP : Archives paroissiales
- R : Registre  
n<sup>o</sup>/n<sup>os</sup> : dans le texte principal, numéro(s) de maison(s) située(s) dans la Grand-Rue